



# **SAGEM SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 36 044 360 euros

Siège social : 27 rue Leblanc, 75015 Paris

## **DOCUMENT DE REFERENCE**

### **2001**



En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 18/12/2002, sous le numéro R. 02 - 288.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

## SOMMAIRE

<b>1 Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes</b>	<b>4</b>
1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence	4
1.2 Attestation du responsable du document de référence	4
1.3 Attestation des responsables du contrôle des comptes	4
1.4 Commissaire du gouvernement	6
1.5 Politique d'information	6
<b>2 Caractéristiques de l'opération</b>	<b>7</b>
<b>3 Renseignements de caractère général</b>	<b>7</b>
3.1 Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA et son capital	7
3.1.0 Dénomination sociale et siège social	7
3.1.1 Forme juridique	7
3.1.2 Législation	7
3.1.3 Date de constitution et d'expiration	7
3.1.4 Objet social résumé	7
3.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés	7
3.1.6 Consultation des documents juridiques	8
3.1.7 Exercice social	8
3.1.8 Répartition statutaire des bénéfices	8
3.1.9 Assemblées générales	9
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	10
3.2.0 Modification du capital et des droits sociaux	10
3.2.1 Capital social	10
3.2.2 Capital autorisé mais non émis, engagements d'augmentation de capital	11
3.2.3 Titres non représentatifs du capital	11
3.2.4 Autres titres donnant accès au capital	12
3.2.5 Tableau d'évolution du capital	12
3.3 Répartition du capital et des droits de vote	12
3.3.1 Situation au 31 décembre 2001	12
3.3.2 Modifications dans la répartition des actions ordinaires au cours des trois dernières années en pourcentage	13
3.3.3 Personne morale détenant le contrôle de SAGEM SA	13
3.3.4 Place de SAGEM SA au sein du groupe SAGEM	13
3.4 Marché des titres SAGEM SA	14
3.4.1 Place de cotation	14
3.4.2 Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé	14
3.4.3 Données boursières	14
3.5 Dividendes	15
<b>4 Renseignements concernant l'activité de SAGEM SA</b>	<b>16</b>
4.1 Présentation de la société et du groupe	17
4.1.0 Historique et structure du groupe	17
4.1.1 à 4.1.3 Activité du groupe SAGEM	18
4.1.4 Principaux établissements à fin 2001	28
4.2 Dépendance éventuelle	28
4.3 Evolution des effectifs	28
4.4 Politique d'investissements	29
4.5 Activité des principales filiales consolidées	30
4.6 Exposition aux risques	30
4.6.1 Risques de marché	30
4.6.2 Risques juridiques	31
4.6.3 Risques industriels et liés à l'environnement	31
4.6.4 Assurance	31

<b>5 Renseignements financiers</b>	32
5.1 Comptes annuels consolidés	32
5.2 Extrait des comptes sociaux	57
5.3 Comptes du premier semestre 2002	69
<b>6 Organes de direction et de surveillance</b>	79
6.1 Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	79
6.1.0 Composition des organes de direction et de surveillance	79
6.1.1 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	79
6.2 Rémunération des dirigeants	80
6.2.0 Rémunération des mandataires sociaux	80
6.2.1 Options d'achat consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	80
6.2.2 Conventions réglementées	80
6.2.3 Prêts et garanties accordées aux dirigeants	81
6.3 Schémas d'intéressement du personnel	81
6.3.1 Contrats d'intéressement et de participation	81
6.3.2 Options d'achat consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	82
<b>7 Evolution récente et perspectives d'avenir</b>	83
7.1 Evolution récente	83
7.2 Perspectives d'avenir	88

# **1. Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes**

## ***1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence***

Grégoire OLIVIER  
Président du Directoire SAGEM SA.

## ***1.2 Attestation du responsable du document de référence***

"A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAGEM SA ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Le Président du Directoire,

Grégoire OLIVIER

## ***1.3 Attestation des responsables du contrôle des comptes***

### Commissaires aux comptes titulaires :

Société Calan Ramolino et Associés (Groupe DELOITTE & TOUCHE TOHMATSU)  
Représenté par Jean-Marc LUMET  
191, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly sur Seine

M. Alain Lainé  
2, rue du Colonel Moll  
75017 PARIS

### dates respectives de début des premiers mandats : (d'une durée de 6 exercices)

Assemblée générale ordinaire du 19 juin 1980 (Calan Ramolino et Associés)

Assemblée générale ordinaire du 19 mai 1998 (M. Alain Lainé)

### date d'expiration des mandats :

Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

### Commissaires aux comptes suppléants :

Jean-François Ramolino de Coll'alto  
191, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly sur Seine

M Alain PONS  
Cabinet BEAS  
7-9 Villa Houssaye  
92200 Neuilly sur Seine

dates respectives de début des premiers mandats :

Assemblée générale ordinaire du 18 juin 1970

Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2001<sup>1</sup>.

date d'expiration des mandats :

Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

**Attestation des Commissaires aux Comptes :**

**Alain Lainé**  
2, rue du Colonel Moll  
75017 PARIS

**Calan Ramolino & Associés**  
191, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**SAGEM**

Société Anonyme

Le Ponant de Paris  
27, rue Leblanc  
75015 PARIS

---

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE**

Exercice clos le 31 décembre 2001

---

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAGEM et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du président du directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le prospectus, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

---

<sup>1</sup> Commissaire suppléant nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur (M. de LONGEAUX)

S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001, arrêtés par le conseil d'administration ou le directoire selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes pro forma consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1999, inclus dans les états de synthèse comparatifs et établis pour présenter les changements de méthodes consécutifs à la première application du règlement 99-02, ont fait l'objet d'un examen par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et n'ont pas appelé d'observation de notre part.

Les comptes semestriels consolidés résumés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2002, établis sous la responsabilité du directoire selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et d'un rapport ne comportant ni réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 décembre 2002

Les Commissaires aux Comptes

Calan Ramolino & Associés

Alain LAINE

Jean-Marc LUMET

#### ***1.4 Commissaire du gouvernement***

M. Jean-Pierre Champey

Contrôleur Général des Armées

Nommé Commissaire du gouvernement auprès de SAGEM par arrêté du Ministre de la Défense en date du 3 mars 1995, en vertu des dispositions légales et réglementaires s'appliquant aux sociétés titulaires de marchés relatifs aux matériels de guerre, ou se livrant à la fabrication ou au commerce de ces matériels.

#### ***1.5 Politique d'information***

M. Hervé Philippe

Directeur Financier

Tel : 01 40 70 62 57

Site web : [www.sagem.com](http://www.sagem.com)

## **2. Caractéristiques de l'opération**

Non applicable

## **3. Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA et son capital**

### ***3.1 Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA***

#### **3.1.0 Dénomination sociale et siège social**

Dénomination sociale : SAGEM SA

Siège social : Le Ponant de Paris, 27 rue Leblanc, 75512 PARIS Cedex 15.

#### **3.1.1 Forme juridique**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, soumise au Code de commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

#### **3.1.2. Législation**

Législation française

#### **3.1.3. Date de constitution et d'expiration**

La société a été constituée le 17 septembre 1924 pour une durée de 99 ans expirant le 28 août 2023, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

#### **3.1.4 Objet social résumé**

La société a pour objet :

. de réaliser en France ou à l'étranger, pour elle-même ou le cas échéant pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et, plus spécialement, l'exploitation de toutes entreprises ayant trait aux applications générales de l'électricité, de la radioélectricité, de l'électronique, de l'optique, de la mécanique et des travaux publics,

. d'une manière générale, d'effectuer toutes opérations de toutes natures pouvant se rattacher directement ou indirectement.

#### **3.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés**

562 082 909 RCS PARIS

### 3.1.6. Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès verbaux d'Assemblée générale et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège de la société, 27 rue Leblanc – Paris 15<sup>ème</sup>.

### 3.1.7. Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

### 3.1.8. Répartition statutaire des bénéfices

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé au moins le pourcentage légal pour constituer le fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans les conditions légalement définies.

Sur le solde augmenté le cas échéant du report bénéficiaire et des prélèvements sur les réserves décidées par l'Assemblée, il est prélevé :

- 1) avant toute affectation à due concurrence de ce bénéfice distribuable, la somme nécessaire pour servir aux titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, un dividende prioritaire de 15 % sur la fraction libérée de leur montant nominal; si les bénéfices d'un exercice ne permettent pas de verser intégralement le dividende prioritaire, la fraction non payée est reportée sur l'exercice suivant et, s'il y a lieu, sur les deux exercices ultérieurs et en priorité sur le paiement du dividende prioritaire dû au titre de l'exercice ;
- 2) puis la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5 %) de leur montant libéré et non amorti, sans que, si les bénéfices d'un exercice après les prélèvements ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants ;
- 3) ensuite, toutes sommes que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création d'un ou plusieurs comptes de réserves ;
- 4) enfin, l'excédent est attribué aux actions à titre de superdividende.

Le paiement des intérêts et dividendes se fait aux époques fixées par le Directoire.

Tous les intérêts ou dividendes non réclamés dans les délais légaux sont prescrits conformément à la loi.

L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Directoire.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.



La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'Assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de celle-ci.

### 3.1.9. Assemblées générales

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives à l'inscription en compte de l'actionnaire,
- pour les titulaires d'actions au porteur, au dépôt aux lieux indiqués par l'avis de convocation, des actions au porteur ou d'un certificat de dépôt délivré par la banque, l'établissement financier ou l'agent de change dépositaire de ces actions ou d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours au moins avant la date de réunion de l'Assemblée.

Participe(nt) également à l'Assemblée le ou les mandataires des actionnaires titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, désigné(s) par l'Assemblée spéciale, s'il y a lieu.

Un actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées générales par son conjoint ou par un autre actionnaire.

La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile.

Elle peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ordinaires. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions ordinaires entièrement libérées, pour lequel il sera justifié cinq jours au moins avant la tenue de l'Assemblée d'une inscription nominative en compte depuis cinq ans au moins, au nom du même actionnaire. L'AGE du 21 juin 1974 a décidé l'attribution d'un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis au moins deux ans. L'AGE du 26 septembre 1983 a porté la durée minimale de détention à cinq ans.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, ou primes d'émission et, généralement, de toutes sommes disponibles susceptibles d'être incorporées au capital, ce droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à tout actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Cependant, les actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à raison des actions anciennes qui ne bénéficient pas encore du droit de vote double au moment de cette augmentation de capital, devront justifier d'une inscription nominative au nom du même actionnaire pendant cinq ans à compter de leur attribution pour bénéficier du droit de vote double.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Le droit de vote double cesse d'exister pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai de cinq ans ci-dessus fixé ne sera pas interrompu et le droit acquis sera conservé pour tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession "ab intestat", ou testamentaire, ou de liquidation de communauté de biens entre époux. Il en sera de même en cas de donation entre vifs au profit du conjoint ou d'un parent au degré successible.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Toutefois, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée exclut le vote par correspondance et le vote par procuration.

### **3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital**

#### **3.2.0 Modification de capital et droits sociaux**

Il peut être créé, en représentation des augmentations de capital, soit des actions ordinaires, soit des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, dans les limites définies par la loi.

Les actions ordinaires déjà émises peuvent être converties en actions à dividende prioritaire sans droit de vote. Inversement, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote peuvent être converties en actions ordinaires.

En cas de réduction de capital, non motivée par des pertes, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote sont, avant les actions ordinaires, achetées et annulées, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

La société a la faculté d'exiger le rachat, soit de la totalité de ses propres actions à dividende prioritaire, soit de certaines catégories d'entre elles, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

#### **3.2.1 Capital social**

Le capital social peut être représenté par des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Au 17 mai 2002, le capital social est de €6 044 360. Il est divisé en 27 071 000 actions ordinaires et 8 973 360 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, de €1 chacune.

Les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération. Après leur libération, elles sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Elles sont inscrites en comptes tenus par la société ou un intermédiaire habilité selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, demander à la SICOVAM, contre rémunération à sa charge, le nom, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux.

Les actions inscrites en compte se transmettent par virement de compte à compte, sur production d'un ordre de mouvement signé par le cédant, soit, si les actions cédées ne sont pas entièrement libérées, par le cédant et le cessionnaire.

Tous les frais résultant d'une cession sont à la charge de l'acquéreur.

Les titres sur lesquels les versements échus ont été effectués sont seuls cessibles.

Les actions sont indivisibles et la société ne connaît qu'un seul propriétaire pour chaque action sous réserve des cas prévus par la loi.

Une obligation statutaire d'information (institution de cette obligation par l'Assemblée générale mixte du 15 juin 1988) est mise à la charge de tout actionnaire agissant seul ou de concert et possédant directement, indirectement ou de manière assimilée –telles que ces différentes notions sont définies par la législation en vigueur– un nombre d'actions au porteur correspondant à 2,5 % du capital de la société ou tout multiple entier de 2,5 %. Cette obligation s'applique à partir de la détention de 5 % du capital de la société et jusqu'à 32,5 %.

Les actionnaires concernés seront tenus de notifier à la société, dans les quinze jours de franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions qu'ils possèdent ainsi que le nombre de titres donnant accès à terme au capital. Cette information doit également être faite selon les mêmes formes lorsque la participation au capital diminue et devient inférieure à l'un des multiples entiers de 2,5 % ci-dessus visés.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote tant que la situation n'a pas été régularisée et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation et ce, à la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital de la société émettrice.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Toutes les actions qui composent ou composeront le capital social seront toujours assimilées en ce qui concerne les charges fiscales. En conséquence, tous impôts et taxes qui, pour quelque cause que ce soit, pourraient, à raison du remboursement du capital de ces actions, devenir exigibles pour certaines d'entre elles seulement soit au cours de l'existence de la société, soit à la liquidation, seront répartis entre toutes les actions composant le capital lors de ce ou de ces remboursements de façon que toutes les actions actuelles ou futures confèrent à leurs propriétaires, tout en tenant compte éventuellement du montant nominal et non amorti des actions et des droits des actions de catégories différentes, les mêmes avantages effectifs en leur donnant droit à recevoir la même somme nette.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leur propriétaire contre la société, les actionnaires ayant à faire dans ce cas leur affaire personnelle du groupement du nombre d'actions nécessaires.

### 3.2.2 Capital autorisé mais non émis, engagements d'augmentation de capital

Aux termes des résolutions adoptées par l'Assemblée générale du 17 mai 2002, le Directoire a la faculté de faire usage pendant un an d'autorisations financières lui permettant, s'il le juge opportun, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission pour un montant maximum de 10 000 000 € ainsi que d'émettre toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social :

- à concurrence d'un montant maximum total de 10 000 000 € d'augmentation de capital social avec droit préférentiel de souscription,
- à concurrence d'un montant maximum de 500 000 000 € d'augmentation de l'endettement de la société en cas d'émission, avec droit préférentiel de souscription, de valeurs pouvant donner accès au capital social,
- à concurrence d'un montant maximum total de 10 000 000 € d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription,
- à concurrence d'un montant maximum de 500 000 000 € d'augmentation de l'endettement de la société en cas d'émission, sans droit préférentiel de souscription, de valeurs pouvant donner accès au capital social.

Etant entendu que :

- l'ensemble des augmentations de capital est limité à 25 000 000 €
- l'augmentation de l'endettement de la société par émission de valeurs représentatives de créances et pouvant ou non donner accès au capital social est limité à 800 000 000 €

Ces autorisations n'ont pas été utilisées.

### 3.2.3. Titres non représentatifs du capital

Néant

### 3.2.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant. L'exercice des options d'achat consenties aux salariés (cf § 6.2.1 ) ne modifierait pas significativement la répartition du capital.

### 3.2.5. Tableau d'évolution du capital

Années	Opérations	Nominal (euros)	Montant du Capital (euros)	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions à dividende prioritaire	Prime d'émission à la fin de la période (milliers d'euros)
2002 (au 30 juin)	(5)	1	36 044 360	27 071 000	8 973 360	136 851
2001	(4)	1	36 235 876	27 262 516	8 973 360	136 851
2000	(3)	1	37 890 522	28 917 162	8 973 360	156 817
Années	Opérations	Nominal (francs)	Montant du Capital (francs)	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions à dividende prioritaire	Prime d'émission à la fin de la période (milliers de francs)
1999	(2)	20	210 502 900	8 032 545	2 492 600	1 028 655
1998	(1)	50	210 502 900	3 213 018	997 040	1 028 655

(1) Absorption de SAT conduisant à l'émission de 221 898 actions ordinaires nouvelles.

(2) Division du nominal de l'action ordinaire et de l'ADP par 2,5 (ramené de 50 F à 20 F).

(3) L'Assemblée générale du 10 mai 2000 a décidé la conversion du capital en euros. Les opérations suivantes ont été votées : augmentation du capital par incorporation de réserves, attribution gratuite d'actions à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, conversion en euros puis multiplication du nombre d'actions par trois par division de la valeur nominale des actions (de 3 à 1 €)

(4) Annulation de 1 654 646 actions ordinaires détenues en autocontrôle et réduction de capital (30 octobre 2001)

(5) Annulation de 191 516 actions ordinaires en mai 2002.

## 3.3 Répartition du capital et des droits de vote

### 3.3.1. Situation au 31 décembre 2001

Actionnaires	Nombre AO	% AO	Nombre ADP	% ADP	Nombre total	% total	Droits de vote	% Droits de vote
COFICEM	13 560 600	49,74%	1 264 684	14,09%	14 825 284	40,91%	27 021 200	64,15%
COGEMA	1 849 500	6,78%	0	0,00%	1 849 500	5,10%	3 699 000	8,78%
CDC	1 439 613	5,28%	0	0,00%	1 439 613	3,97%	2 109 213	5,01%
SAGEM SA	1 259 864	4,62%	0	0,00%	1 259 864	3,48%	0	0,00%
Trel Participations*	0	0,00%	899 623	10,03%	899 623	2,48%	0	0,00%
Autres **	9 152 939	33,57%	6 809 053	75,88%	15 961 992	44,05%	9 295 446	22,07%
<b>TOTAL</b>	<b>27 262 516</b>	<b>100,00</b>	<b>8 973 360</b>	<b>100,00</b>	<b>36 235 876</b>	<b>100,00</b>	<b>42 124 859</b>	<b>100,00</b>
		%		%		%		%

\* sous filiale de SAGEM SA

\*\* dont UBS Warburg, qui, le 29 décembre 2000, a déclaré détenir 5,07% du capital total sous la forme d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Franchissements de seuils depuis le 31 décembre 2001 :

- la CDC a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 5% des droits de vote et détenir 954 071 actions SAGEM (décision CMF n° 202C0809), soit 2,65% du capital
- l'UBS AG London Branch a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 5% des actions et détenir 1 795 824 ADP (décision CMF n° 202C0824), soit 4,98% du capital.

Les ADP proviennent d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée en octobre 1983 (note d'information visée par la COB sous le n° 83-257) à raison d'une ADP pour trois actions anciennes au prix d'émission de 900 F. Le dernier cours de l'action ordinaire indiqué dans la note d'information est celui du 29 septembre 1983, soit 1 394 F.

A la connaissance de la société, la part du capital détenue au 31 décembre 2001 par des membres du Conseil de surveillance ou des dirigeants de la société est non significative.

En dehors des actionnaires mentionnés ci-dessus, aucun autre actionnaire n'a déclaré à la société avoir franchi le seuil statutaire de 2,5%.

Lors de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2002, 427 actionnaires étaient présents ou représentés.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ni aucune action de concert.

La société SAGEM n'a pas eu connaissance de nantissement de titres de la société.

L'Assemblée générale mixte du 17 mai 2002 a autorisé le Directoire à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (note d'information visée par la COB sous le n° 02-460 en date du 26 avril 2002). A fin octobre 2002, 242 662 actions ordinaires ont été achetées par SAGEM SA dans le cadre de ce programme.

### 3.3.2. Modifications dans la répartition des actions ordinaires au cours des trois dernières années en pourcentage

<b>Principaux actionnaires</b>	<b>COFICEM</b>	<b>CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS</b>	<b>COGEMA</b>	<b>Actions propres</b>	<b>TREL PARTICIPATIONS</b>
<i>31/12/1999</i>	47,18 %	3,99 %	6,40 %	4,47 %	8,46 %
<i>31/12/2000</i>	47,00 %	4,98 %	6,40 %	3,85 %	5,72 %
<i>31/12/2001</i>	49,74 %	5,28 %	6,78 %	4,62 %	0

SAGEM SA a procédé le 20 juin 2000 au reclassement, auprès d'un groupe d'investisseurs français et étrangers, de 250 000 actions ordinaires d'autocontrôle.

### 3.3.3. Personne morale détenant le contrôle de SAGEM SA

49,74 % des actions ordinaires et 64 % des droits de vote de SAGEM SA étaient détenus au 31 décembre 2001 par COFICEM elle-même contrôlée par les salariés et anciens salariés du groupe. Au 1<sup>er</sup> octobre 2002, les principaux actionnaires de COFICEM sont : le personnel (64%), COGEMA (près de 20%), BNP PARIBAS (9%).

### 3.3.4. Place de SAGEM SA au sein du groupe SAGEM

La liste des principales sociétés consolidées constituant le groupe SAGEM, en date du 31 décembre 2001, figure dans l'annexe aux comptes consolidés (chapitre 5).

### 3.4. Marché des titres SAGEM SA

#### 3.4.1. Place de cotation

L'action ordinaire SAGEM SA (code 7327) est cotée à Paris sur le Premier marché et éligible au SRD. L'action à dividende prioritaire sans droit de vote (code 7326) est cotée à Paris au Premier marché.

L'action SAGEM fait partie des indices SBF 120, IT CAC 50, DJ STOXX.

#### 3.4.2. Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé

Néant

#### 3.4.3 Données boursières

Actions ordinaires

mois	transactions	capitaux correspondants (millions euros)	cours moyen clôture (euros)	cours le plus haut (euros)	cours le plus bas (euros)
avril 2001	835 596	76,44	91,48	105,00	80,10
mai 2001	2 405 055	212,10	88,19	93,45	83,90
juin 2001	1 110 380	73,64	66,32	82,40	54,05
juillet 2001	876 305	49,77	56,79	62,90	52,80
août 2001	2 064 765	112,80	54,63	61,30	50,50
septembre 2001	2 775 692	107,67	38,79	51,00	28,33
octobre 2001	1 142 380	58,32	51,05	57,05	42,51
novembre 2001	1 738 140	100,22	57,66	67,40	48,10
décembre 2001	1 327 592	87,83	66,16	75,50	60,00
janvier 2002	1 031 892	72,40	70,16	73,50	66,25
février 2002	1 390 011	94,81	68,21	71,45	63,45
mars 2002	845 783	60,23	71,21	75,50	66,50
avril 2002	754 742	49,25	65,25	71,00	59,20
mai 2002	1 523 356	100,10	65,71	72,50	56,15
juin 2002	934 413	64,03	68,52	75,00	61,10
juillet 2002	574 109	36,25	63,15	68,85	52,20
août 2002	1 432 724	94,42	65,90	70,00	59,50
septembre 2002	823 646	53,46	64,91	70,00	50,30
octobre 2002	792 180	53,16	67,11	74,70	57,00

Source Natexis Capital

Actions à dividende prioritaire

mois	transactions	capitaux correspondants (millions euros)	cours moyen clôture (euros)	cours le plus haut (euros)	cours le plus bas (euros)
avril 2001	141 806	8,26	58,26	65,00	50,00
mai 2001	314 999	19,09	60,59	63,90	58,00
juin 2001	269 144	12,34	45,84	60,00	37,40
juillet 2001	223 148	9,00	40,32	44,00	37,51
août 2001	79 931	3,11	38,88	42,80	35,37
septembre 2001	297 464	8,30	27,91	36,43	20,31
octobre 2001	328 470	12,90	39,27	43,99	31,24
novembre 2001	195 689	8,65	44,20	51,20	37,50
décembre 2001	319 518	15,81	49,47	57,00	44,25
janvier 2002	161 569	8,29	51,29	54,90	48,00
février 2002	120 282	5,92	49,19	52,40	46,00
mars 2002	159 458	8,33	52,23	54,65	49,50
avril 2002	72 023	3,50	48,61	51,90	44,50
mai 2002	78 372	3,83	48,81	52,60	42,50
juin 2002	1 062 038	54,93	51,72	54,05	47,60
juillet 2002	167 337	8,19	48,96	53,90	44,00
août 2002	315 388	15,32	48,58	52,20	45,12
septembre 2002	112 669	5,44	48,28	51,80	40,00
octobre 2002	101 978	4,82	47,27	51,50	41,30

Source Natexis Capital

### 3.5. Dividendes

Exercice			Montant de la distribution par action (en francs)	Avoir fiscal (en francs)	Revenu Global par action (en francs)	Nombre d'actions	Montant total de la distribution (en francs)
			Historique	Historique	Historique		
1997	AO		27,50	13,75	41,25	2 991 120	114 659 600
	ADP		32,50	16,25	48,75	997 040	
1998	AO		30,00	15,00	45,00	3 213 018	131 286 940
	ADP		35,00	17,50	52,50	997 040	
1999	AO	Dividende	13,00	6,50	19,50	8 032 545	200 813 625
		Superdividende Exceptionnel	12,00	6,00	18,00		
		<b>Total</b>	<b>25,00</b>	12,50	37,50		
	ADP	Dividende	15,00	7,50	22,50	2 492 600	67 300 200
		Superdividende Exceptionnel	12,00	6,00	18,00		
		<b>Total</b>	<b>27,00</b>	13,50	40,50		
Exercice			Montant de la distribution par action (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Revenu Global par action (en euros)	Nombre d'actions	Montant total de la distribution (en euros)
			Historique	Historique	Historique		
2000	AO		0,60	0,30	0,90	28 917 162	17 350 297
	ADP		0,70	0,35	1,05	8 973 360	6 281 352
2001	AO		0,60	0,30	0,90	27 262 516	16 357 510
	ADP		0,70	0,35	1,05	8 973 360	6 281 352

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, au profit de l'Etat. Les dividendes non perçus seront soumis aux procédures prévues par la loi.

**Nota** : Les données ci-dessus correspondent aux décisions historiques des Assemblées générales statuant sur les comptes des exercices mentionnés ci-dessus. Les dividendes ajustés sont disponibles dans le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices figurant au chapitre 5.



## 4. Renseignements concernant l'activité de SAGEM SA

### 4.1. Présentation de la société et du groupe

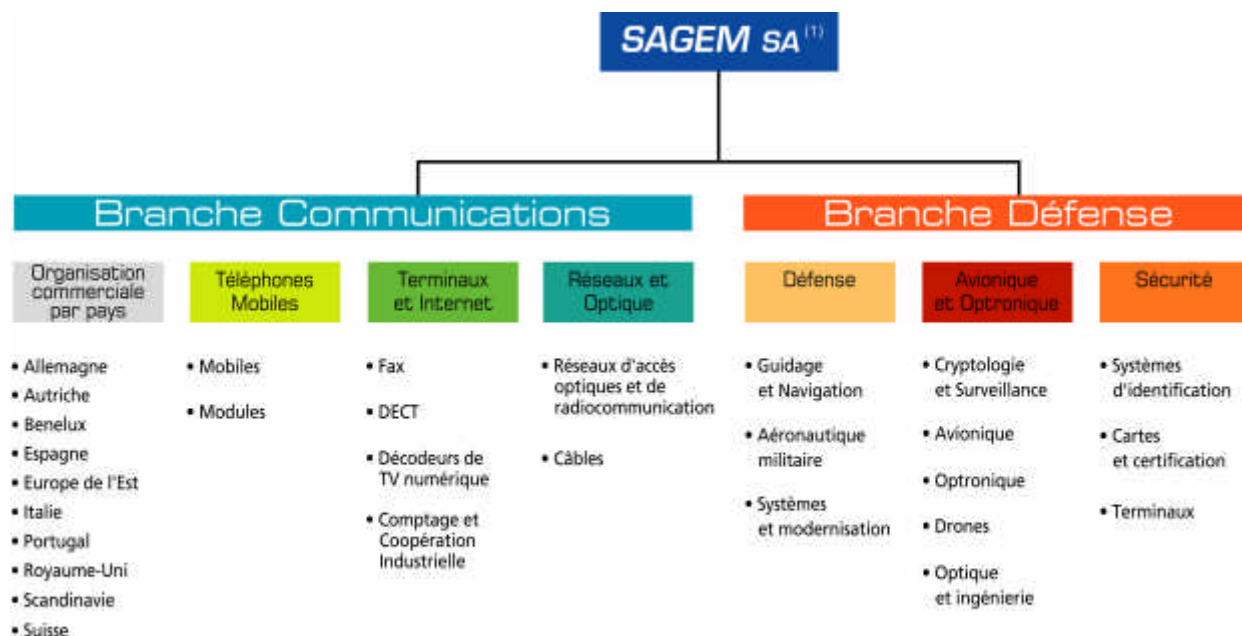
#### 4.1.0 Historique et structure du groupe

L'origine de la société remonte à 1924, date à laquelle elle se développe dans le domaine de la mécanique, de l'électricité puis dans les équipements électro-optiques pour la Marine Nationale.

Les principales étapes au cours des dernières années sont les suivantes :

1985	Rachat de l'entreprise par ses salariés
1996	Absorption de SILEC dans SAT
1998	Absorption de SAT par SAGEM
1999	Acquisition de SFIM (électronique de défense) et fusion absorption en décembre
2000	Absorption des filiales industrielles de SFIM
2001	Cession des activités d'électronique automobile
2002	Acquisition de l'activité fax de Philips Acquisition de l'activité Transactions Electroniques MONETEL du groupe ASCOM

Organigramme du groupe (juillet 2002)



(1) Les actions de SAGEM SA sont cotées à la bourse de Paris (code 7327) ; la valeur SAGEM fait partie du SBF 120, du IT CAC 50 et du DJ Stoxx.

#### 4.1.1. à 4.1.3 Activité du groupe SAGEM

En 2001, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 3 037,5 millions d'euros, contre 4 270 millions d'euros en 2000. La part du chiffre d'affaires réalisée à l'international est de 52,7 %. Hors activité automobile cédée, le chiffre d'affaires consolidé pro forma est de 2 633,8 millions d'euros en 2001, contre 3 809,9 millions d'euros en 2000. Par branche, le chiffre d'affaires consolidé pro forma s'est établi à 1 703,5 millions d'euros pour la branche Communications (2 915,4 millions d'euros en 2000) et à 930,3 millions d'euros pour la branche Défense (894,6 millions d'euros en 2000). L'année 2001 a été marquée notamment par le retournement du marché de la téléphonie mobile et la cession des activités d'électronique automobile. Les autres activités de l'ancienne branche Automobile sont rattachées à la branche Communications, organisée en trois divisions : Téléphones Mobiles - Terminaux et Internet - Réseaux et Optique.

Répartition par branche du chiffre d'affaires consolidé :

A la suite de la cession des activités d'électronique automobile, le périmètre des activités incluses dans la branche Communications a changé entre 2001 et 2000. Pour permettre la comparaison sur trois ans, les informations sont présentées en 2000 selon l'ancien et le nouveau périmètre :

Millions €	2001		2000 (Périmètre actuel)		2000 (Ancien périmètre)		1999	
	Communications	1 703	56,1%	2 915,4	68,3%	2 545	59,6 %	1 917
Défense et sécurité	930	30,6%	894,6	21,0%	895	21,0 %	755	22,2 %
Automobile	404	13,3%	460	10,7%	830	19,4 %	739	21,6 %
Total	3 037	100%	4 270	100%	4 270	100%	3 411	100 %

Répartition par zones géographiques du chiffre d'affaires consolidé :

Millions €	2001		2000 *		1999	
	France	1 437	47,3%	1 726	40,4 %	1 831
International	1 600	52,7%	2 544	59,6 %	1 580	46,3 %
Total	3 037	100%	4 270	100 %	3 411	100 %

\*Ancien périmètre : le retraitement des chiffres hors automobile n'apporte pas de modification significative.

Le chiffre d'affaires à l'international comprend principalement les ventes directes à l'exportation, qui se ventilent de la façon suivante en 2001 : France 47,3 %, Europe 32,7 %, Asie/Océanie 8,5 %, Amérique 6,8 %, Afrique 4,7%.

En terme de saisonnalité, le quatrième trimestre est le plus important de l'année, notamment pour la défense (environ 36 % du chiffre d'affaires consolidé en 2001).

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par division en 2001

Millions €	CA	Part à l'international
Division Téléphones Mobiles	473,5	67,6 %
Terminaux Internet	281,7	
Audiovisuel & Internet	272,1	
Electronique	134,8	
Division Terminaux et Internet	688,6	49,7 %
Division Réseaux et Optique	282,8	35,9 %
Câbles	258,6	27,4 %
<b>Branche Communications</b>	<b>1.703,5</b>	<b>49 %</b>
Défense	265,2	
Avionique et Optronique	413,9	
Sécurité	251,2	
<b>Branche Défense : Division Défense et Sécurité</b>	<b>930,3</b>	<b>52,6 %</b>
<b>Branche Automobile (périmètre cédé)</b>	<b>403,7</b>	<b>68,6 %</b>
Chiffre d'affaires de l'exercice 2001	3.037,5	52,7 %
<b>Chiffre d'affaires pro-forma hors périmètre cédé</b>	<b>2.633,8</b>	

Répartition du résultat d'exploitation consolidé par division en 2001 (M€)

Millions €	Résultat d'exploitation
Division Téléphones Mobiles	- 238
Division Terminaux et Internet	+ 35
Division Réseaux et Optique et Câbles	+ 12
Division Défense et Sécurité	+ 73
Automobile (périmètre cédé)	+ 13
Résultat d'exploitation de l'exercice 2001	- 105
Résultat d'exploitation pro-forma hors périmètre cédé	- 118

## BRANCHE COMMUNICATIONS

2001 aura été une année contrastée : les divisions et activités regroupées dans la branche Communications ont subi les contrecoups des difficultés économiques du marché, mais dans cette situation complexe, SAGEM a su se recentrer, concevoir et mettre au point les innovations qui devraient anticiper sur les nouveaux besoins des utilisateurs comme des opérateurs. Ainsi, la gamme de GSM 3000, téléphones portables compacts et personnalisables a été retenue par les opérateurs majeurs de l'Union européenne. La Division Téléphones Mobiles développe cette gamme pour l'an 2002 avec de nouveaux terminaux GPRS. SAGEM travaille aussi en partenariat pour développer les mobiles de 3ème génération, et par sa technologie compactée sous forme de modules, autorise l'utilisation du GSM à de nouveaux champs d'applications.

SAGEM a lancé en première mondiale un téléphone-fax filaire (Phonef@xTM) permettant d'envoyer des SMS sur des GSM. La nouvelle gamme de téléphones sans fil Dect fait partie de la sélection des grands opérateurs européens. Elle devrait s'élargir en 2002 avec un nouveau produit permettant aussi l'envoi de SMS. Le Dect Data pour l'Internet sans fil et les fax multifonction devraient aussi contribuer au développement de la Division Terminaux et Internet, comme la gamme de décodeurs satellites, ADSL, câbles et terrestres, adaptée aux projets

audiovisuels internationaux. SAGEM offre de nombreux systèmes et technologies pour l'extension des boucles locales et le raccordement d'abonnés, professionnels comme particuliers. La production en grande série de modems ADSL a commencé en fin d'année 2001 et, au début de 2002, la Division Réseaux et Optique complète sa gamme de multiplexeurs SDH compacts par un produit à 2,5 Gbit/s offrant des interfaces GigaEthernet. SAGEM propose également des solutions Câbles innovantes adaptées aux réseaux de l'énergie et des télécommunications.

#### Répartition du chiffre d'affaires par activités

Millions €	2001		2000	
	Chiffre d'affaires	Pourcentage	Chiffre d'affaires	Pourcentage
Téléphones Mobiles	473,5	27,8%	1 420,7	48,7%
Terminaux et Internet	688,6	40,4%	793,5	27,2%
Réseaux et Optique	282,8	16,6%	459,3	15,8%
Câbles	258,6	15,2%	241,9	8,3%
Total	1 703,5	100%	2 915,4	100%

#### Principaux concurrents par activité

Téléphones mobiles	Nokia, Motorola, Sony Ericsson, Alcatel
Fax	Hewlett Packard, Brother, Canon, Panasonic
Téléphones DECT	Philips, Siemens
Décodeurs de TV numérique	Thomson Multimedia, Pace Micro
Réseaux	Alcatel, Lucent, Cisco
Câbles	Nexans, Pirelli

#### DIVISION TÉLÉPHONES MOBILES

2001 a été une année de rupture pour le monde de la téléphonie mobile. La nature du marché a changé suite à la constitution d'importants stocks chez les opérateurs et au ralentissement de la croissance. Le déploiement du GPRS a été différé à 2002 : les questions de standardisation et d'interopérabilité comme l'offre réelle de services et d'informations ont retardé son lancement. Les constructeurs doivent répondre à de nouvelles demandes, créer des produits adaptés aux exigences de renouvellement du parc des GSM, au développement et à l'enrichissement à venir des offres de services des opérateurs. De même, le panorama de la distribution dans la plupart des pays s'est transformé.

SAGEM a subi au premier semestre ces contrecoups économiques, mais a su mettre en place les moyens de redressement grâce à la rationalisation de l'outil industriel (avec notamment la concentration de la production européenne sur le seul site de Fougères). Pour sortir de cette conjoncture maussade pour la téléphonie mobile, SAGEM a adapté sa stratégie afin de faire face aux nouvelles contraintes du marché :

- en développant les canaux de la distribution européenne ;
- en développant le marché chinois avec son partenaire BIRD ;
- en renforçant le service client ;
- en définissant une politique marketing de gamme pour 2002 ajustée aux segmentations utilisateurs et devant permettre d'anticiper le redémarrage du marché du mobile, tant sous ses nouveaux aspects commerciaux (importance de la marque, de la personnalisation des produits) que par les niveaux de prix attendus.

Cette stratégie s'appuie aussi sur l'adaptation de la gamme GSM autour de trois pivots :

- les produits de la série 900 ont permis de conquérir certains opérateurs en proposant des produits entrée de gamme ;
- la série 3000, positionnée en milieu de gamme et proposée en trois esthétiques, a permis de renouveler l'offre d'un grand nombre de clients traditionnels. Ces mobiles, axés sur la personnalisation et les services pour l'utilisateur (Fast W@P...), ont été enrichis tout au long de l'année de nouvelles fonctions (téléchargements de sonneries, de jeux interactifs, d'écrans de veille, M Services avec une évolution de l'ergonomie du navigateur WAP, etc.). Les dernières spécifications GPRS ont également été incorporées dans certains modèles de cette série, qui ont ainsi été les tout premiers mobiles mondiaux à recevoir l'agrément GPRS du GSM Certification Forum ;
- la commercialisation du PDA communicant SAGEM WA 3050 a été orientée vers la distribution et l'intégration d'applications spécialisées répondant aux besoins des entreprises. Cet appareil haut de gamme a fait

l'objet d'une très importante couverture presse sur la plupart des continents. Une évolution GPRS est en phase de tests chez plusieurs clients opérateurs.

Les GSM SAGEM sont désormais référencés chez les plus grands groupes d'opérateurs européens et leurs filiales. Aux clients historiques, Bouygues Télécom, Orange, SFR et plus de dix opérateurs du groupe Vodafone, sont venus s'ajouter KPN, Telefonica et Telecom Italia Mobile ; plus à l'est, Turkcell ainsi que deux opérateurs russes, MTS et VimpelCom ; plus au sud, deux opérateurs marocains, Maroc Telecom et Meditel, ainsi que deux opérateurs nigériens, Econet et MTN.

Dans le domaine de l'UMTS, SAGEM a commencé les développements de base nécessaires, tout en travaillant à mettre sur pied un partenariat susceptible de compléter efficacement l'expertise reconnue de SAGEM dans le domaine de la communication GSM, GPRS et radio en général : SAGEM et Fujitsu Ltd. ont annoncé la signature, le 19 février 2002, d'un accord visant au développement conjoint de technologies de téléphonie mobile de 3e génération.

Pour être plus proche des opérateurs et distributeurs, partenaires essentiels dans ce contexte économique difficile, SAGEM s'est recentré sur ses principaux marchés et a développé des actions concrètes afin d'intégrer au mieux les circuits de distribution.

SAGEM a intensifié sa présence en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni en développant ses implantations commerciales. Les forces de vente distribution des différents produits de la branche Communications ont été regroupées pour optimiser chacune des démarches, et les équipes de forces merchandising sont particulièrement bien formées à l'utilisation de méthodes de vente incitatives. Conscient des enjeux majeurs issus de la restructuration des achats des grands groupes paneuropéens, SAGEM a concentré ses efforts pour répondre à toutes leurs demandes et être retenu dans leurs offres de produits.

La Chine est devenue le premier marché mondial avec des perspectives d'équipements très fortes (le taux de pénétration des GSM dans la population n'atteint aujourd'hui que 10 %). SAGEM a renforcé sa collaboration et ses ventes avec BIRD, son partenaire principal, devenu le premier fabricant chinois de GSM : les mobiles de la série 3000 présentent pour la première fois un design conçu avec son coéquipier et spécialement adapté aux attentes des utilisateurs chinois. De plus, SAGEM a développé une nouvelle approche stratégique en proposant à des partenaires des modules regroupant les fonctions de base d'un mobile (cœur et radio) : deux produits "clam" ou "coquillage" SAGEM sont nés de cette coopération. Leur esthétique a été créée par BIRD avec l'aide des équipes R&D et fabrication.

Concernant les outils de tests, la gamme OT s'est enrichie des produits GPRS attendus par les clients.

#### Recherche et développement

- Applications logicielles : l'intégration dans les mobiles de la technologie ExEN basée sur le langage Java TM a été développée pour le téléchargement de jeux vidéo. Cet exemple illustre l'expertise de SAGEM dans les logiciels d'applications pour la téléphonie mobile.
- Extension protocoles GPRS : l'extension des protocoles GPRS a été poursuivie, notamment avec la mise en œuvre du PBCCH (Packet Broadcast Control Channel) dans les mobiles. SAGEM a obtenu la certification GCF (GSM Certification Forum).
- Terminal de 3ème génération : dans le cadre de la préparation du développement d'un terminal mobile de 3ème génération, SAGEM a réalisé une première communication « voix » avec un simulateur réseau, démontrant ainsi la maîtrise des protocoles radio de niveau 1, 2 et 3.
- Mobile écran couleur : dans la perspective des applications multimédias pour les mobiles, SAGEM a démarré la conception d'architectures de mobiles avec écran couleur.

## DIVISION TERMINAUX ET INTERNET

En 2001, SAGEM a lancé en première mondiale le Phonef@x™ SMS. Tous les utilisateurs ont désormais la possibilité d'envoyer des messages courts depuis un téléphone-fax filaire (SAGEM Phonef@x™) vers des GSM, sans aucun abonnement additionnel ; le clavier alphanumérique de 32 touches apporte un confort supplémentaire pour la composition de mini messages SMS que l'utilisateur peut envoyer à plusieurs destinataires en même temps. Cette invention connaît un franc succès public et a permis d'obtenir une croissance importante au quatrième trimestre, croissance qui va se prolonger : d'abord intégrée sur les fax personnels ou de SOHO (Small Office Home Office), cette fonction devrait équiper très rapidement une grande partie de la gamme fax professionnelle.

En 2001, SAGEM a négocié le rachat de l'activité fax de Philips. Un accord a été signé le 3 janvier 2002 et l'intégration des nouvelles activités s'est faite le 1<sup>er</sup> avril 2002. L'activité fax de Philips est située à Vienne en Autriche où 350 personnes sont employés dans la R&D, la production, le marketing et les services. Une force commerciale de 70 personnes environ est répartie dans les principaux pays européens. Ce marché est mature, sensible à l'innovation et présente un réel potentiel pour SAGEM, qui va aussi pouvoir développer ses ventes de produits consommables récurrents (cartouches d'encre, rubans...). SAGEM introduit sur le marché en 2002 des fax multifonction permettant de scanner, de faire des photocopies, mais aussi d'imprimer, d'envoyer des documents en couleurs ou en N & B par fax ou par Internet... et bien sûr d'envoyer des SMS.

La nouvelle gamme de téléphones sans fil Dect a reçu un très bon accueil et a été retenue par les plus grands opérateurs européens, parmi lesquels on peut citer France Télécom, British Telecom, Telecom Italia, Portugal Telecom, Swisscom et Belgacom.

En 2001, SAGEM a aussi mis sur le marché le SAGEM DCP 2530 Dect Data permettant, à distance, de téléphoner et de connecter son PC à Internet. L'association de la technologie Dect (sans fil) avec un modem data a donné naissance à un produit très novateur, permettant de profiter pleinement de l'espace de vie ou de travail : ce module compact et léger permet de surfer sur Internet à partir d'un ordinateur dans un rayon de 50 mètres autour de la base. De la même manière qu'avec un téléphone sans fil, les internautes peuvent se déplacer sans contrainte puisqu'ils n'ont plus besoin de câble ni de connexion à une prise téléphonique dans chaque pièce.

Leader européen en télévision numérique, SAGEM propose une gamme de décodeurs adaptée à toutes les télévisions, satellite, ADSL, câble et terrestre. SAGEM met à la disposition des opérateurs les moyens techniques de réception des programmes et offre aux téléspectateurs le choix de l'information et le choix des médias. Simples d'utilisation, les décodeurs SAGEM permettent toutes les libertés et donnent réalité à la télévision personnalisée : s'arrêter sur une image tout en continuant à enregistrer la suite du programme, enregistrer à partir du guide des programmes, envoyer ses e-mails depuis la télé, jouer en ligne, surfer sur Internet...

Aux clients historiques (Premiere World, Noos, FTC, TPS ou Boxer TV pour n'en nommer que quelques-uns), qui cette année encore ont renouvelé leur confiance à SAGEM, sont venus s'ajouter deux nouveaux opérateurs, Alpha Digital Synthesis en Grèce et Orbit au Moyen-Orient. SAGEM a par ailleurs livré d'importantes quantités à TPS, Premiere World en Allemagne, Polsat en Pologne, TV Cabo au Portugal, Quiero TV et Boxer TV en numérique terrestre + Internet en Espagne et Suède, et aux opérateurs câblés européens (Noos, FTC, Telia, Mediakabel, Casema).

La croissance s'appuiera principalement sur deux produits : le décodeur à disque dur et la télévision numérique terrestre. SAGEM est déjà partie prenante en Suède, en Irlande et en Espagne, soit trois des quatre déploiements existants aujourd'hui. Forts d'une compétence inégalée dans le domaine de la TNT, SAGEM aura un rôle important à jouer dès le début des expérimentations en France.

### Recherche et développement

- Technologie DPRS : SAGEM a introduit la technologie DPRS (Dect Packet Radio Service) dans ses téléphones sans fil Dect pour la réalisation de connexions Internet par radio, offrant ainsi à l'utilisateur une mobilité totale pour naviguer sur Internet en tout lieu de son habitation ou de son lieu de travail.

- Protocole IP : dans le prolongement des travaux sur le décodeur multimédia, SAGEM a mis au point une technique de diffusion de données vidéo avec le protocole IP sur ligne ADSL. Cette avancée prépare l'arrivée de nouveaux produits intégrant les possibilités de l'Internet haut débit. Par ailleurs, des progrès importants ont été réalisés dans la réduction d'encombrement des boîtiers.

## DIVISION RÉSEAUX ET OPTIQUE

Le bilan 2001 de l'activité Réseaux et Optique, touchée par le retournement du marché des équipements de télécommunication, est en demi-teinte. Les investissements des opérateurs ont été relativement faibles cette année. SAGEM est très présent dans le domaine de l'Internet rapide. Les systèmes de boucle locale sur cuivre permettant d'accroître la capacité du réseau d'accès et facilitant la connexion des particuliers et des PME connaissent des développements encourageants. Les modems ADSL ont été retenus par France Télécom, ainsi que par de nombreux opérateurs internationaux. Les innovations techniques apportées à la gamme d'équipements d'accès utilisant la technologie xDSL offrent une grande simplicité de mise en œuvre et d'exploitation.

Le succès du nouveau système de transmission SHDSL s'est confirmé dès sa sortie et les premières livraisons ont été effectuées, pour Telecom Italia notamment, au dernier trimestre 2001. Cette technologie permet aux opérateurs d'offrir des services d'accès à 2 Mbit/s garanti pour les interconnexions de commutateurs téléphoniques, routeurs ou commutateurs de données. Cette nouvelle génération de cartes et modems de transmission SHDSL s'intègre dans les équipements déjà déployés pour des liaisons HDSL par de nombreux opérateurs. Cette compatibilité permet de garantir une migration vers les nouvelles technologies, sans rupture avec l'infrastructure existante.

SAGEM a déjà livré plus de 10 000 exemplaires de multiplexeurs SDH de 155 Mbit/s (SAGEM ADR155C) dans de nombreux pays, à des opérateurs, des compagnies de services publics (autoroutes, chemins de fer...), ou en OEM, à d'autres industriels. Le SAGEM ADR 2500 C sera lancé en 2002. Il complète avantageusement la gamme de multiplexeurs optiques SAGEM et permet d'offrir aux opérateurs toutes les solutions adaptées aux exigences de trafic des boucles locales et d'infrastructures.

Deux fois plus petit que les autres produits du marché, le SAGEM ADR 2500 C est aussi proposé à un prix très inférieur, tout en maintenant la totalité des fonctionnalités, la sécurisation en plus. L'ADR 2500 C transporte les voix et les données au débit de 2,5 Gbit/s, ce qui permet tout aussi bien de raccorder des entreprises que de réaliser des réseaux de transmission régionaux ou nationaux. Grâce à sa structure modulaire, il peut accompagner la croissance des réseaux et permet ainsi aux opérateurs de minimiser leurs investissements. Bénéficiant de toutes les protections de la norme SDH et offrant une incomparable qualité de service, il intègre des interfaces de données comme le Gigabit Ethernet, afin d'accompagner l'évolution du flux d'informations échangées sur Internet via les réseaux.

Acteur majeur en téléphonie mobile et fort de son expérience industrielle dans le secteur ferroviaire (matériel embarqué, systèmes d'information et de radiocommunication...), SAGEM est le tout premier fournisseur mondial de terminaux GSM R, terminaux de radiocommunications numériques GSM spécialement conçus pour les opérateurs ferroviaires, sur la base des recommandations de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC). En 2001, SAGEM a commencé la fabrication industrielle des produits GSM R, retenus par plusieurs opérateurs ferroviaires européens, dont Deutsche Bahn en Allemagne et Banverket en Suède.

### Recherche et développement

- Débits : pour les besoins de communication haut débit des entreprises, des développements ont été menés sur la nouvelle technologie SHDSL, en mode mono et bipaire, pour des débits variables jusqu'à 4 Mbit/s. Les produits correspondants ont été validés par les opérateurs européens.
- Brevets : dans le domaine des équipements de réseaux, SAGEM a poursuivi des efforts dans la technologie xDSL pour réduire les coûts et améliorer les performances de ses équipements. SAGEM a notamment développé le transport de données en mode paquets sur transmission optique par réseau SDH. Ces développements ont fait l'objet de dépôts de brevets.

## CABLES

L'activité Câbles connaît un fort développement international en haute tension (85 % des ventes ont été réalisées à l'export). En 2001, SAGEM a installé aux USA les premières liaisons 345 kV par câble à isolation synthétique extrudée. SAGEM a également été retenu pour réaliser l'alimentation souterraine (en 225 kV) d'environ un tiers de la ville de Mexico.

SAGEM va élargir sa mission de fournisseur de systèmes et renforcer l'accompagnement des clients pour les câbles de moyenne tension 20 kV en proposant en 2002 un câble Tous Terrains® aux caractéristiques renforcées : ce câble, directement enterrable, autorise un recouvrement immédiat par le matériau natif, sans ajout de sable. Cette conception novatrice devrait connaître un grand succès commercial, car elle réduit considérablement les coûts de génie civil des ouvrages de moyenne tension et facilite la mutualisation des réseaux.

Les câbles de télécommunication à fibres optiques μGAINE® conçus par SAGEM conviennent à tous les types de réseaux : longue distance, boucle locale, réseaux d'accès..., quelles que soient les conditions d'installation (conduite, pleine terre, aérien) et d'environnement. Après le développement des câbles μGAINE® de forte contenance (432 et bientôt 864 fibres), SAGEM a mis au point en 2001 une gamme de câbles μGAINE® d'Accès pour compléter son offre destinée aux anneaux urbains. Cette gamme est particulièrement adaptée aux procédés de mise en place et de raccordement au plus près de l'abonné (multitubage de conduites existantes, microgénie civil).

### Recherche et développement

- Environnement : pour réduire l'impact sur l'environnement des ouvrages de transition aéro-souterrains, SAGEM a développé de nouvelles extrémités de câbles d'énergie, en matériau synthétique. D'autres extrémités à isolateur composite en 225 kV ont été réalisées pour accroître la sécurité de ces ouvrages.
- Câbles compacts : dans le domaine des câbles compacts à fibres optiques pour les télécommunications, des progrès importants ont été obtenus sur la contenance, qui atteint désormais 432 fibres Optiques. SAGEM a également mené des études pour améliorer la compacité des câbles à faible et moyenne contenance (48 à 72 fibres) destinés à l'adduction d'abonnés.

## BRANCHE DEFENSE ET SECURITE

Cinquième contractant de Défense français, deuxième en électronique de défense, SAGEM, acteur majeur à l'international, est le premier constructeur européen de systèmes inertiels<sup>2</sup> et le troisième mondial, le premier constructeur européen de systèmes optroniques, le leader mondial en biométrie à base d'empreintes digitales<sup>3</sup>, le leader mondial des commandes de vol d'hélicoptères, le leader mondial des optiques spatiales. Les principaux concurrents dans la défense et l'aéronautique sont les groupes européens Thales, EADS et des groupes américains.

La branche Défense connaît une croissance importante associée à une bonne lisibilité : SAGEM a un carnet de commandes de trois ans. Les moyens industriels sont désormais concentrés en France afin de renforcer notre compétitivité économique. SAGEM construit une politique de partenariats internationaux favorisant l'ouverture de nouveaux marchés : citons Leica en Suisse, Patria en Finlande, BAE Systems en Angleterre, Finnmeccanica en Italie et Honeywell aux États-Unis.

Les trois activités de la branche vivent une croissance équilibrée : la Défense poursuit les grands programmes de commandes, notifiés notamment par la DGA ; en Avionique et Optronique, SAGEM procède à des améliorations technologiques des équipements de conduite de chars et conquiert de nouveaux marchés (blindés légers,

---

<sup>2</sup> Source Aviation Times septembre 2002

<sup>3</sup> Source Frost et Sullivan 2002



notamment le CV 90 pour la Finlande) ; dans la Sécurité, les systèmes de reconnaissance d'empreintes digitales présentent une forte progression, en particulier dans les applications civiles. Et pour répondre au mieux aux besoins de ses clients tant civils que militaires, SAGEM a mis en place une structure dédiée de soutien logistique et d'accompagnement.

Répartition du chiffre d'affaires par activité :

Millions €	2001		2000	
Défense	265,2	28,5%	224,2	25,1%
Avionique Optronique	413,9	44,5%	403,4	45,1%
Sécurité	251,2	27,0%	267,0	29,8%
Total	930,3	100%	894,6	100%

## DÉFENSE

L'activité Défense est portée par les grands programmes de l'AASM (Armement Air-Sol Modulaire), du Rafale, du NH 90, et par les contrats de modernisation des hélicoptères. Grâce à sa grande maîtrise des technologies de navigation et d'optronique, SAGEM a été retenu comme maître d'œuvre industriel du programme AASM, à l'issue d'une mise en concurrence internationale.

Un premier contrat de développement et de production de 3 000 kits de guidage a été notifié par la DGA en septembre 2000. Cet équipement permet, selon les versions, un guidage métrique ou décimétrique d'un armement conventionnel tiré d'avion à une portée de plusieurs dizaines de kilomètres. Fusionnant de manière optimale les données issues des capteurs les plus modernes (gyroscopes vibrants « solid state », positionnement par satellite GPS, imagerie par capteurs infrarouges matriciels), la solution SAGEM réalise une réelle rupture technologique tout en offrant un excellent rapport coût/performance grâce aux technologies électroniques et aux moyens de fabrication grande série de SAGEM.

Avec l'AASM, l'Armée de l'Air et la Marine nationale disposeront d'une munition possédant la précision d'un missile pour un coût abordable. Il sera intégré aux Mirage 2000 D et Rafale Air et Marine dès 2005. Ses caractéristiques de stabilité au largage et sa compatibilité aux normes OTAN (MIL-STD-1760 et dispositifs d'accrochage sous avion) permettent aussi d'envisager des intégrations facilitées sous d'autres porteurs.

En janvier 2001, SAGEM s'est vu notifier par la DGA un contrat de développement pour divers équipements du Rafale F2, comprenant notamment de nouvelles fonctions pour l'OSF (Optronique Secteur Frontal) et l'intégration de l'armement AASM. Le Rafale devient ainsi le premier avion d'armes occidental à être équipé en série d'une optronique frontale multispectrale lui permettant d'acquérir des cibles et de mettre en œuvre ses armes à très grande distance. SAGEM est responsable de la voie infrarouge (capteurs et traitements du signal) de ce système. En mars s'ensuit la notification du contrat de complément de développements sur le système de navigation inertielle (dont l'intégration du GPS) pour les avions du standard F2.

Le Système Local de Préparation et de Restitution de Missions (SLPRM) embarqué notamment sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle* permettra de plus une meilleure préparation des missions pour ces avions d'armes.

Concernant la modernisation des hélicoptères, les équipements proposés sont dérivés de ceux développés et actuellement en service dans le cadre de programmes européens tels que le NH 90 ou le Tigre. SAGEM assure la pleine maîtrise d'œuvre de programmes de rénovation clés en main, avec la capacité de répondre à toutes les exigences, qu'elles portent sur la simple fourniture d'équipements, la refonte avionique complète ou l'intégration d'armements nouveaux.

Ces succès augurent de bonnes perspectives internationales tant dans l'accompagnement de ces grands programmes que dans la modernisation d'avions, avec par exemple les contrats de retrofit des Mirage 50 au Venezuela et des MI 24 en Ouzbékistan.

Les développements technologiques se poursuivent à un rythme soutenu, avec notamment la navigation inertielle par centrales SIGMA, pour lesquelles des investissements importants ont été réalisés sur le site de fabrication de Montluçon. SAGEM a reçu cette année plus d'un millier de systèmes de navigation inertielle en commande. Les débuts de la production du MICA IR, autodirecteur à infrarouge, sont également encourageants. Il sera produit en grande série à partir de juin 2002. L'avenir de la technologie des gyros vibrants s'annonce aussi très positif.

#### Recherche et développement

Les développements du programme AASM se poursuivent, avec la recherche de solutions optimales prenant en compte les contraintes de performances et de réalisations industrielles. Ainsi, une configuration de pilotage aérodynamique particulièrement innovante a été étudiée et testée en soufflerie. Grâce à sa maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires pour satisfaire aux spécifications ambitieuses du cahier des charges (inertie, GPS, imageur IR, pilotage des gouvernes, etc), SAGEM a la capacité de générer des réponses adaptées pour l'intégration de ces différentes techniques.

#### AVIONIQUE ET OPTRONIQUE

En 25 ans de développement de plateformes optroniques stabilisées, SAGEM a acquis un savoir-faire largement reconnu en Europe. L'offre repose sur des viseurs modulaires développés à partir de technologies (infrarouge, optique, stabilisation, traitement des données) maîtrisées à 100 % par le groupe. Ils sont qualifiés et en service dans la plupart des grands programmes. Osiris offre des capacités de détection, d'identification et de tir jour/nuit longue portée remarquables grâce à la qualité de ses senseurs infrarouges et de sa stabilisation.

La phase d'industrialisation du viseur gyrostabilisé Strix est en cours. Sa version dérivée, le Nightowl, équipe l'hélicoptère de combat Rooivalk d'Afrique du Sud. Une autre version du Strix est en cours de développement pour répondre aux besoins internationaux de l'hélicoptère Tigre, en particulier pour l'Australie.

L'actualité géopolitique mondiale a démontré une nouvelle fois la pertinence des avions sans pilote sur les zones sensibles. Le conflit afghan a confirmé l'utilité des drones dans la résolution des crises. Pour répondre aux futurs besoins de drones tactiques interopérables, SAGEM a présenté en 2001 deux évolutions de Sperwer qui viennent s'ajouter à l'appareil d'origine, la Haute Vitesse et la Longue Endurance. SAGEM propose désormais une flotte de trois versions d'appareils pilotables depuis la même station sol.

Pour l'activité liée à l'aviation civile, de nouveaux développements, à l'international notamment, se sont intensifiés cette année avec les commandes de vol pour Bombardier, pour l'ensemble de la gamme Eurocopter, pour l'ALH en Inde et pour de nombreuses compagnies aériennes avec les ACMS (Aircraft Condition Monitoring Systems), soit plus de 80 clients au total.

Les innovations technologiques des caméras thermiques de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> générations sont bien perçues : SAGEM a remporté trois contrats majeurs constituant une commande totale de 350 caméras thermiques de 3<sup>ème</sup> génération Matis et systèmes associés, combinant caméras, optique de haute précision (REOSC), stabilisation de ligne de visée et traitement des images (observation, veille, poursuite, conduite de tir). Ces systèmes optroniques associés imposent SAGEM comme le leader dans les systèmes de surveillance jour/nuit pour les forces de sécurité et la défense rapprochée des sites.

#### Recherche et développement

- Drones : pour répondre à la demande d'élargissement des missions des drones militaires SAGEM a apporté des innovations technologiques tout en conservant l'interopérabilité avec les systèmes existants. Pour les drones longue endurance, une nouvelle conception de voiture a été validée en soufflerie numérique, permettant une optimisation des performances.

D'autres développements ont été réalisés sur le fonctionnement d'un drone en relais radio pour transmettre des informations en provenance d'un autre drone vers la station sol et réciproquement. Pour les drones

longue endurance, l'optimisation des performances aérodynamiques et la conception d'une voiture agrandie ont permis d'obtenir les performances demandées.

- Caméras infrarouges matricielles : des avancées significatives ont aussi été obtenues dans les caméras infrarouges matricielles. La technologie IR-C Mos permet des gains importants sur les coûts, les performances et la fiabilité grâce notamment à la suppression du mécanisme de balayage. Plusieurs versions ont été développées : caméras non refroidies dans la bande 3-5  $\mu$  et caméras non refroidies dans la bande 8-12  $\mu$ .

## SÉCURITÉ

Au cours du dernier semestre 2001, SAGEM a enregistré pour plus de 270 millions d'euros de contrats en biométrie à base d'empreintes digitales, ouvrant cette technologie à de nouveaux domaines d'applications dans la vie civile.

Les livraisons des systèmes AFIS (Automated Fingerprint Identification System) de dernière génération conçus par SAGEM sont en cours. SAGEM a ainsi fourni une solution d'identification biométrique à la Mauritanie pour fiabiliser le déroulement des élections législatives et communales. Autre exemple, SAGEM réalise la constitution de l'Etat civil au Nigeria avec la livraison clés en main d'un système de production de cartes d'identité (recensement, élaboration de la base d'Etat civil, production des titres d'identité, authentification du titre par comparaison des empreintes digitales).

Plus de 2000 MorphoTouch, stations d'enregistrement biométriques, vont être livrés à l'Institut Fédéral Electoral mexicain pour l'authentification des cartes d'électeur. L'intérêt de la biométrie à base d'empreintes digitales est également reconnu dans le domaine du contrôle d'accès des installations industrielles et domestiques : plus d'un millier de commandes du terminal biométrique MorphoAccess ont déjà été reçues.

Pour la sécurité civile (police, contrôle aux frontières), la Pologne et la Hongrie ont elles aussi choisi les systèmes AFIS SAGEM. La sécurité aéroportuaire devrait connaître un très fort déploiement. SAGEM pourra y participer avec des solutions propres, mais aussi grâce à l'alliance stratégique qui a été conclue avec IER (leader mondial de l'édition de titres de transport et de cartes d'embarquement aérien) en vue de développer et commercialiser une gamme de produits de terminaux biométriques de gestion de passagers. Ces succès confortent la position de leader mondial de SAGEM dans le domaine de la reconnaissance d'empreintes digitales. La biométrie est un marché en forte croissance et déjà d'autres accords sont en phase de négociation.

Outre la biométrie, 2001 a été marqué par la commercialisation en quantités significatives de la nouvelle famille de terminaux monétiques (série 900), préfigurant les prochains standards : cartes EMV, liaisons GSM, GPRS, infrarouge, porte-monnaie électronique. Le PDA communicant SAGEM WA 3050, qui permet d'échanger des données sécurisées et graphiques (photos, empreintes digitales), trouve des applications dans le domaine de la sécurité.

SAGEM a effectué cette année les premières livraisons du nouveau terminal loto à la Française des Jeux. Les essais terrain se déroulent de façon satisfaisante. D'ici à 2003, ce sont au total plus de 18 000 appareils SAGEM qui équiperont les opérateurs. Le marché mondial des terminaux de jeux reste très actif, et SAGEM a répondu à plusieurs appels d'offres tant en Europe qu'en Amérique du Nord. La Loterie de l'Ontario a notamment retenu ce terminal au mois d'octobre 2001, pour des livraisons qui devraient commencer au dernier trimestre 2002.

SAGEM est aujourd'hui le seul acteur mondial disposant des technologies de biométrie, de cartes à puce, de monétique, de cryptologie, de PKI (Public Key Infrastructure), de terminaux sécurisés et de téléphones sans fil. Le marché est de plus en plus demandeur d'une synergie de ces technologies pour sécuriser les transactions, les flux d'informations et de personnes. Ces activités devraient connaître une forte croissance en 2002.

### Recherche et développement

- Biométrie : s'appuyant sur une expertise unique acquise en plus de 20 années de développements dans le domaine des AFIS policiers, SAGEM a conçu une plateforme générique au standard PC effectuant les

opérations d'authentification et d'identification des empreintes digitales, sur des bases de plusieurs milliers de personnes, avec une grande facilité d'intégration aux systèmes de contrôle d'accès existants.

- Monétique : fort de la synergie des ses compétences dans la téléphonie mobile et dans la monétique, SAGEM a réalisé l'intégration des fonctions classiques d'un téléphone GSM dans un terminal électronique, avec réception et envoi de SMS.

#### 4.1.4 Principaux établissements à fin 2001

##### Centres de R&D

##### Centres de fabrication

##### En France

Branche Communications : Saint Christophe, Paris Tolbiac

Branche Communications : Bayonne, Dinan, Fougères, Lannion, Saint-Etienne-du-Rouvray, Montauban, Tourcoing

Branche Défense : Eragny, Argenteuil, Massy

Branche Défense : Massy-Palaiseau, Montluçon, Poitiers, Mantes la Ville

##### A l'international

Branche Communications : Tacoma (US)

Branche Communications : Allemagne, Espagne,  
Branche Défense : Allemagne, Etats Unis

Les implantations indiquées dans ce paragraphe sont celles du groupe SAGEM. Le groupe recourt ponctuellement à la sous-traitance.

#### 4.2 Dépendance éventuelle

La répartition des ventes et des achats du groupe est telle que la dépendance éventuelle du groupe par rapport aux principaux clients et fournisseurs est limitée. En 2001, les cinq premiers clients du groupe représentaient moins de 20% du CA consolidé et le principal client moins de 8%. Le principal fournisseur hors groupe représentait moins de 4% des achats et les cinq premiers fournisseurs de l'ordre de 10%.

L'activité de recherche et développement sur laquelle s'appuient les activités de SAGEM donne lieu au dépôt de brevets qui protègent le savoir faire du groupe. Les licences accordées sur des brevets détenus par le groupe ne sont pas significatives.

Le groupe n'est pas dans une dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

#### 4.3 Evolution des effectifs

	2001	2000	1999
Cadres et ingénieurs	3 828	3 969	3 754
Maîtrise, techniciens et employés	6 349	6 920	6 740
Ouvriers	4 388	4 863	4 846
Effectif moyen total	14 565	15 722	15 340

NB : La baisse des effectifs liée à la cession des activités d'électronique automobile est prise en compte à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2001. Au 31 décembre 2001, après cession de ses activités automobiles « contrôle moteur et

électronique d'habitable » au groupe Johnson Controls, l'effectif du Groupe SAGEM s'élevait à 11 660 salariés dont 6 350 ingénieurs, cadres et techniciens.

Effectif R&D à la clôture de l'exercice 2001

	Effectif R&D	Effectif du groupe	Pourcentage
1999	3 170	14 981	21,2%
2000	3 760	15 959	23,6%
2001	3 240	11 660	27,8%

Répartition des effectifs par branche d'activité ( à fin juillet 2002)

	Branche Communications	Branche Défense	Total
France	5 880	5 100	10 980
International	680	340	1 020
Total	6 560	5 440	12 000

### Rapport social

Au cours de l'année 2001, malgré un contexte difficile, SAGEM a poursuivi sa politique volontariste de recrutement engagée les années précédentes et réalisé 955 embauches dont 573 ingénieurs, cadres et techniciens. Parmi ces embauches, 315 concernent des salariés recrutés dans le cadre des activités Recherche et Développement de la Société.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, SAGEM a développé des relations suivies avec les principaux acteurs du système éducatif. SAGEM s'implique dans le fonctionnement des formations initiales correspondant à ses principaux domaines technologiques en participant aux jurys d'admission, conseils d'orientation, enseignements, et à plusieurs programmes de recherche.

Au cours de l'année 2001, SAGEM a participé ou organisé plus de 150 forums, manifestations (train de l'emploi...), présentations, conférences, destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur ou professionnel. Au-delà de cet investissement dans les relations écoles, SAGEM a permis à de nombreux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle par l'accueil d'environ 1 000 stagiaires conventionnés dans l'ensemble de ses établissements français et étrangers en 2001.

SAGEM a, en 2001, consacré plus de 3 % de sa masse salariale à la formation professionnelle, avec un double objectif d'amélioration et de développement des compétences autour de ses métiers de conception et de réalisation de produits de haute technologie. Les actions de formation ont principalement porté sur :

- . les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- . les techniques informatiques et les langages de programmation avancés ;
- . le renforcement des compétences linguistiques dans le domaine de la conduite de projets et d'affaires ;
- . le développement des formations au management ;
- . la fidélisation des jeunes cadres par un parcours d'intégration incluant des thèmes tels que la prise de décisions, la planification de projets, le travail et l'animation d'équipes... ;
- . la qualité, avec la poursuite des actions relatives à la version 2000 de la norme ISO 9001 et le déploiement de la norme environnementale ISO 14001 ;
- . le développement de la polyvalence des opérateurs de fabrication.

#### **4.4. Politique d'investissements**

Le montant des investissements industriels s'est élevé en 2001 à 67 millions d'euros, en réduction par rapport à 2000 où d'importants investissements de production avaient été engagés (220 millions d'euros). En 1999, ce montant était de 192,3 M € correspondant pour l'essentiel aux investissements réalisés dans les centres de Recherche et Développement et dans les centres de fabrication.

#### **4.5 Activité des principales filiales consolidées**

SAGEM International, société de portefeuille, au capital de 109 522 080 €

Les revenus retirés de la gestion des actifs se sont élevés à 34 516 k€ Les charges d'exploitation, les charges financières et les impôts se sont élevés à 65 143 k€ SAGEM International a absorbé Iéna Immobilier au cours de l'exercice.

SAGEM MORPHO Inc.

Société américaine au capital de 39 000 000 USD, rattachée à la Division Défense et Sécurité.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 45 MUSD en 2001, contre 55 MUSD en 2000.

#### **4.6 Exposition aux risques**

##### **4.6.1 Risques de marché**

Le Groupe SAGEM utilise les instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt. Tous les instruments financiers détenus par le Groupe SAGEM en fin d'année sont des couvertures de contrats commerciaux signés ou d'offres commerciales. Les contrats commerciaux signés ou autres engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'achats d'options de change tandis que les offres sont couvertes auprès de compagnies d'assurance, en particulier la COFACE.

##### **- Risque de change**

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2001 ont pour objet de couvrir le risque de change résultant de dettes ou de créances, d'origine commerciale et de transactions anticipées connues à la clôture.

La décision de couverture de change, uniquement pour des dettes ou créances fermes, s'effectue après consultation des commerciaux de la division concernée et du département financier et après accord du directeur de division.

Ces engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'achat d'option de change.

Au 31 décembre 2001, les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de change ont les caractéristiques suivantes : (en milliers d'euros)

- Ventes à terme de devises	98 455
- Achats à terme de devises	6 740

##### **- Risque de taux**

Compte tenu de son faible endettement, le groupe est peu exposé au risque de taux.

##### **- Risque sur matières premières**

Le Groupe SAGEM n'est pas significativement exposé au risque sur matières premières.

##### **- Risque de crédit**

###### **➤ Clients**

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, le Groupe SAGEM est faiblement exposé au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que l'affacturage, le crédit-bail ou la police Globaliance.

#### ➤ Placements

Les titres de placement (principalement monétaires et court terme) détenus en portefeuille ne sont sensibles qu'aux évolutions de taux.

#### - Gestion de la trésorerie

Dans le cadre de sa politique d'optimisation des conditions bancaires et de contrôle des risques de marché, le groupe a mis en place une gestion centralisée de sa trésorerie.

### 4.6.2. Risques juridiques

Aucune réglementation particulière ne s'applique au Groupe, sous réserve de respecter les dispositions en matière de confidentialité et de restrictions d'accès dans le cadre des fabrications liées à l'activité Défense, et d'une façon générale les contraintes de confidentialité vis à vis des partenaires du Groupe.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

### 4.6.3. Risque industriels et liés à l'environnement

Voir note 6.5 de l'annexe des comptes consolidés (chapitre 5).

### 4.6.4. Assurance

Les risques de dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives, transport et responsabilité civile sont assurés par un programme souscrit auprès d'assureurs et de réassureurs de premier plan.

Les conditions et limites de garantie de ce programme sont du même ordre que celles des groupes industriels comparables.

Le groupe souscrit, par ailleurs, des couvertures spécifiques et/ ou locales afin de respecter la réglementation en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières.

Malgré un marché de l'assurance très dégradé fin 2001, Sagem a pu maintenir le niveau de ses primes.

## **5. Renseignements financiers**

### ***5.1 Comptes annuels consolidés 2001-2000-1999***

NB : Le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés a été appliqué pour la première fois en 2000, de façon rétrospective. Afin d'assurer une meilleure comparabilité des comptes consolidés 1999 avec ceux de l'année 2000, des comptes pro forma 1999 sont présentés, établis selon la nouvelle réglementation, étant précisé que l'incidence sur le résultat net de l'exercice 1999 s'est limitée à 624 k€ et sur les capitaux propres à 45 244 k€.



## BILAN CONSOLIDE SAGEM

(en milliers d' euros)

A C T I F	31-déc-01	31-déc-00	31-déc-99 Proforma	P A S S I F	31-déc-01	31-déc-00	31-déc-99 Proforma
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)			
Ecart d'acquisition	70 040	75 784	99 578	Capital	36 236	37 891	32 091
Immobilisations incorporelles	6 116	19 161	24 460	Primes	136 851	156 817	156 817
Immobilisations corporelles	240 051	415 357	322 999	Réserves et résultat consolidés	1 076 334	1 151 398	855 234
Immobilisations financières	102 192	144 265	131 269	Autres	-16 122	-77 575	-42 618
	418 399	654 567	578 306		1 233 299	1 268 531	1 001 524
ACTIF CIRCULANT				INTERETS MINORITAIRES	743	804	840
Stocks et en-cours	452 791	806 215	609 897	AUTRES FONDS PROPRES		76 224	76 224
Clients et comptes rattachés	1 071 009	1 395 479	1 204 474	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	347 028	303 448	301 776
Autres créances et comptes de régularisation	278 642	192 786	187 611	DETTES			
Valeurs mobilières de placement	624 041	251 911	312 981	Emprunts et dettes financières	309 307	263 753	345 964
Disponibilités	85 717	78 215	112 545	Fournisseurs et comptes rattachés	557 508	889 125	785 438
	2 512 200	2 724 606	2 427 508	Autres dettes et comptes de régularisation	482 714	577 288	494 048
					1 349 529	1 730 166	1 625 450
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 930 599</b>	<b>3 379 173</b>	<b>3 005 814</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 930 599</b>	<b>3 379 173</b>	<b>3 005 814</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SAGEM

(en milliers d'euros)

	31 déc 2001	31 déc 2000	31 déc 1999 Pro forma
Chiffre d'affaires	3 037 476	4 269 904	3 411 113
Autres produits d'exploitation	-6 640	71 021	-55 446
Achats consommés	-2 267 032	-3 103 499	-2 185 075
Charges de personnel	-677 256	-729 807	-735 087
Impôts et taxes	-61 172	-77 936	-67 485
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>25 376</b>	<b>429 683</b>	<b>368 020</b>
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	135 757	75 343	75 154
Dotations aux amortissements	-105 796	-130 607	-107 463
Dotations aux provisions	-110 854	-110 907	-83 719
Autres charges d'exploitation	-49 294	-36 951	-21 278
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-104 811</b>	<b>226 561</b>	<b>230 714</b>
Charges et produits financiers	7 712	38 049	13 288
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>-97 099</b>	<b>264 610</b>	<b>244 002</b>
Charges et produits exceptionnels	65 720	-12 295	10 944
Impôts sur les résultats	22 865	-92 842	-93 429
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-8 514</b>	<b>159 473</b>	<b>161 517</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-5 744	-7 288	-15 433
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-14 258</b>	<b>152 185</b>	<b>146 084</b>
Intérêts minoritaires	-61		-21
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>-14 197</b>	<b>152 185</b>	<b>146 105</b>
Résultat par action (en EUR) (1)	-0,40	4,31	4,22

(1) Du fait de l'absence d'instruments dilutifs, les résultats par action et les résultats dilués par action sont égaux.

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE)**

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Totaux capitaux propres
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante	Total autres	
<b>Situation au 31 décembre 1999</b>	<b>32 091</b>	<b>156 817</b>	<b>663 261</b>	<b>146 729</b>	<b>2 390</b>	<b>1 474</b>	<b>(46 482)</b>	<b>(42 618)</b>	<b>956 280</b>
- Changement de méthode (application de la nouvelle Méthodologie relative aux comptes consolidés) *			45 244						45 244
- Distributions effectuées par l'entreprise consolidante				(37 066)					(37 066)
- Résultat 1999 non distribué			109 663	(109 663)					
- Cession de titres d'auto-contrôle			192 002				14 710	14 710	206 712
- Acquisition de titres d'auto-contrôle							(52 087)	(52 087)	(52 087)
- Variations des écarts de conversion			(5 157)		2 420			2 420	(2 737)
- Résultat consolidé 2000 part du groupe				152 185					152 185
- Distribution gratuite d'action et conversion du capital en euros	5 800		(5 800)						
<b>Situation au 31 décembre 2000</b>	<b>37 891</b>	<b>156 817</b>	<b>999 213</b>	<b>152 185</b>	<b>4 810</b>	<b>1 474</b>	<b>(83 859)</b>	<b>(77 575)</b>	<b>1 268 531</b>
- Distributions effectuées par l'entreprise consolidante				(21 295)					(21 295)
- Résultat 2000 non distribué			130 890	(130 890)					
- Variation des écarts de conversion			50		210			210	260
- Annulation de titres d'autocontrôle	(1 655)	(19 966)	(39 622)				61 243	61 243	
- Résultat consolidé 2001 part du Groupe				(14 197)					(14 197)
<b>Situation au 31 décembre 2001</b>	<b>36 236</b>	<b>136 851</b>	<b>1 090 531</b>	<b>(14 197)</b>	<b>5 020</b>	<b>1 474</b>	<b>(22 616)</b>	<b>(16 122)</b>	<b>1 233 299</b>

\* Comprenant : impôts différés actifs : 37 920 et autres : 7 324

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
(en milliers d'euros)

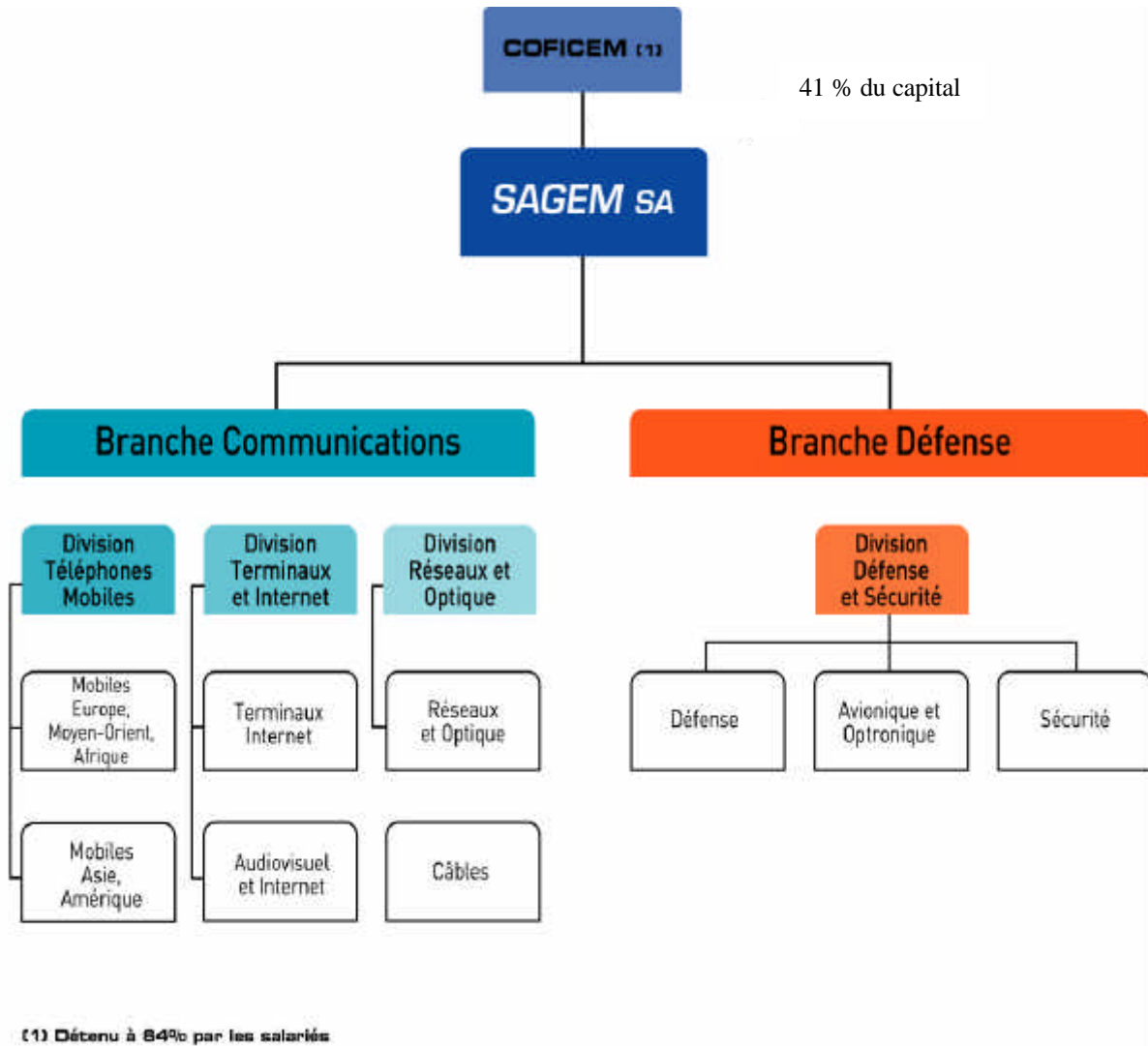
	Exercice 2001	Exercice 2000	Exercice 1999 proforma
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>			
Résultat net	(14 258)	152 185	146 084
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5 744	7 288	15 433
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>(8 514)</b>	<b>159 473</b>	<b>161 517</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements	113 826	130 607	107 463
- Provisions (1)	21 950	(6 350)	(20 264)
- Variation des impôts différés	4 512	14 004	10 822
- Plus-values de cession nettes d'impôt	(268 406)	(17 860)	(20 919)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(136 632)</b>	<b>279 874</b>	<b>238 619</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	267 762	(213 541)	(77 763)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>131 130</b>	<b>66 333</b>	<b>160 856</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(66 754)	(220 610)	(102 942)
Augmentation d'immobilisations financières	(17 426)	(79 084)	(89 358)
Cession d'immobilisations, nette d'impôt	392 804	232 475	63 540
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	(28 346)	(12 805)	597
Trésorerie acquise ou cédée	(1 972)	17 994	(43 677)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>278 306</b>	<b>(62 030)</b>	<b>(171 840)</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(21 295)	(37 066)	(17 596)
Emissions d'emprunts	212 720	27 811	166 684
Remboursements d'emprunts	(235 177)	(79 025)	(119 601)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(43 752)</b>	<b>(88 280)</b>	<b>29 487</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>365 684</b>	<b>(83 977)</b>	<b>18 503</b>
Trésorerie d'ouverture	244 538	384 936	365 832
Trésorerie de clôture (2)	610 314	244 538	384 936
Incidence des variations de cours de devises	(92)	(537)	(601)
Reclassement d'actions autodétenues		56 958	

(1) A l'exclusion des provisions pour dépréciation de l'actif circulant

(2) Valeurs mobilières de placement	624 041	251 911	312 981
Moins actions autodétenues (options d'achat attribuées)	(99 124)	(77 943)	
Disponibilités	85 717	78 215	112 545
Soldes créditeurs de banques	(320)	(7 645)	(40 590)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>610 314</b>	<b>244 538</b>	<b>384 936</b>

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

**1) ORGANISATION DE SAGEM AU 31 DECEMBRE 2001**



## 2) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### 2.1 - Capital social

SAGEM a procédé le 30 octobre 2001 à l'annulation de 1 654 646 actions ordinaires détenues en autocontrôle, conduisant à une réduction du capital de 1 654 646 euros, une réduction des primes d'émission de 19 965 683 euros, et une réduction des réserves de 39 780 164 euros. Cette opération est toutefois sans impact sur les capitaux propres consolidés, ces actions d'autocontrôle étant précédemment portées en diminution desdits capitaux propres. Elle est également sans impact sur le décompte des droits de vote.

Le capital social s'élève désormais à 36 235 876 euros, divisé en 27 262 516 actions ordinaires et 8 973 360 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, toutes d'une valeur nominale de 1 euro.

### 2.2 - Activité

#### Branche Communications

##### Division Téléphones Mobiles

Après une très forte croissance du marché pendant plusieurs années, la baisse de la demande en 2001 a été aggravée par l'existence de stocks chez les opérateurs et les distributeurs au début de l'exercice. Le nombre de mobiles vendus a été de 6,1 millions en 2001 contre 13 millions en 2000. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2001 est de 473,5 millions d'euros contre 1.420,7 millions d'euros en 2000. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 67,6 %. Le résultat d'exploitation est de - 238 millions d'euros, dont - 208 millions pour le premier semestre de l'exercice.

Des mesures ont été rapidement prises pour réduire les capacités de production et augmenter la flexibilité en recourant à la sous-traitance, notamment le regroupement de la production en France sur la seule usine de Fougères et la cession de la filiale tchèque exploitant l'usine de Kladno. Ces mesures conjuguées au redressement des ventes au quatrième trimestre et à l'amélioration continue du prix moyen de vente au cours de l'exercice ont permis d'obtenir le retour à l'équilibre du résultat d'exploitation de la division téléphonie mobile en fin d'année 2001.

##### Division Terminaux et Internet

Dans l'activité Terminaux Internet regroupant les téléphones à la norme DECT et les fax, le chiffre d'affaires s'est élevé à 281,7 millions d'euros en 2001 contre 310,1 millions d'euros en 2000.

Le chiffre d'affaires réalisé dans l'activité Audiovisuel et Internet (décodeurs de télévision numérique principalement) a atteint 272,1 millions d'euros en 2001 contre 355,1 millions d'euros en 2000.

Les ventes du Département Electronique ont progressé de 128,3 millions d'euros à 134,8 millions d'euros.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 49,7 %. Le résultat d'exploitation de la division est de 35 millions d'euros.

##### Division Réseaux et Optique

Le marché des réseaux a connu d'importantes difficultés dès la mi 2001 avec la révision en baisse des investissements des opérateurs. L'ensemble des grands équipementiers de télécommunications a été affecté par cette évolution. Le chiffre d'affaires de la division s'est établi à 282,8 millions d'euros en 2001 contre 459,3 millions d'euros en 2000. Des mesures de réduction des coûts ont été mises en œuvre.

Le chiffre d'affaires de l'activité câbles s'élève à 258,6 millions d'euros en 2001 contre 241,9 millions d'euros en 2000.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 31,8 %. Le résultat d'exploitation de la division est de 12 millions d'euros.

Branche Défense

Division Défense et Sécurité

Le chiffre d'affaires de la division s'élève à 930,3 millions d'euros en 2001 contre 894,6 millions en 2000. La progression la plus forte a été enregistrée dans la Défense.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 52,6 %. Le résultat d'exploitation s'élève à 73 millions d'euros.

Branche Automobile

Les activités d'électronique automobile ont été transférées à Johnson Controls le 1<sup>er</sup> octobre 2001. Cette opération a conduit SAGEM à enregistrer une plus-value de cession d'un montant brut de l'ordre de 350 millions d'euros.

### **3) PRINCIPES COMPTABLES**

#### **3.1 - Référentiel comptable**

Les principes comptables appliqués sont ceux qui résultent des textes de base issus de la réglementation française en vigueur notamment le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés.

#### **3.2 - Méthodes de consolidation et application du règlement CRC 99-02**

##### **3.2.1 - Périmètre de consolidation**

Sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés non significatives en terme de contribution aux chiffres consolidés (chiffre d'affaires, résultat part du groupe, capitaux propres, total du bilan), et surtout en terme de développement futur.

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode d'intégration globale.

L'évolution du périmètre de consolidation au cours de l'année 2001 et son incidence sont décrites dans la note 4.

##### **3.2.2 - Retraitements de consolidation**

Les retraitements de consolidation pratiqués (concernant notamment les provisions réglementées, les subventions d'investissement.... etc) sont conformes au règlement 99-02.

##### **3.2.3 - Conversion des comptes des sociétés étrangères**

En règle générale, les comptes des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au cours de clôture.
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- les différences pouvant résulter de ces opérations de conversion sont inscrites dans les capitaux propres.

##### **3.2.4 - Dates de clôture des exercices des entreprises consolidées**

Toutes les entreprises consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre.

##### **3.2.5 - Applications des méthodes préférentielles énoncées au paragraphe 300 du règlement CRC 99-02**

Elles sont toutes mises en œuvre au sein du Groupe, pour autant qu'elles trouvent à s'appliquer.

#### **3.3 - Méthodes et règles d'évaluation**

### **3.3.1 - Amortissement des écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur vingt ans au plus. Le cas échéant, certains écarts peuvent faire l'objet d'un amortissement exceptionnel.  
Il n'existe pas actuellement d'écarts d'acquisition négatifs.

### **3.3.2 - Immobilisations incorporelles**

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- des logiciels d'application amortissables sur douze mois.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

### **3.3.3 - Immobilisations corporelles**

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur coût de production (lequel ne comprend pas de charges financières) pour celles produites par l'entreprise.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont inscrits au bilan.

Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> janvier 1977 ont été réévaluées dans le cadre de la réévaluation légale de 1976. Depuis, l'incidence de cette réévaluation a toujours été maintenue dans les comptes consolidés.

Les immobilisations (dont celles détenues en location-financement) sont amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif sur leur durée de vie prévue :

- constructions : 20 à 40 ans,
- installations techniques, matériel et outillage industriels : 3 à 6 ans 2/3,
- autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

### **3.3.4 - Immobilisations financières**

Elles sont enregistrées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une provision est constituée pour enregistrer sa dépréciation. Toutefois, ce principe peut n'être pas retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

### **3.3.5 - Stocks et travaux en-cours**

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements sont valorisés suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués au prix de revient de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. De ce fait, les pertes sont constatées en totalité dès qu'elles sont connues. Les stocks à rotation lente font l'objet d'une provision.

### **3.3.6 - Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **3.3.7 - Créances et dettes en monnaies étrangères**

Elles sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier s'ils ne sont pas couverts, dans des comptes d'écarts de conversion actif et passif dans le cas contraire.



### **3.3.8 – Disponibilités**

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les écarts constatés par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

### **3.3.9 - Titres de placement**

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Les actions propres sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque des actions propres sont destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre d'options d'achat, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le montant de l'option est inférieur au prix d'acquisition.

### **3.3.10 - Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

Les indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision dans les comptes. Cette provision, non actualisée, concerne l'ensemble du personnel. L'évaluation de la provision est basée sur le salaire de chaque intéressé au 31 décembre de l'exercice considéré en application de la convention collective dont il dépend.

Les provisions pour garanties données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évaluées de manière statistique.

### **3.3.11 - Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan consolidé.

Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, et par prudence, seuls les actifs d'impôts différés dont la récupération est probable sont comptabilisés.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à l'exercice de reversement des différences temporaires. Les conséquences des changements de taux d'imposition sont constatées en résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été actualisés en fonction de l'échéancier de reversement. Le taux d'actualisation utilisé a été de 5,5 % pour l'exercice 2001 et l'exercice 2000.

### **3.3.12 - Chiffre d'affaires**

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études. Le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement.

### **3.3.13 - Résultat exceptionnel**

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de la réglementation française.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions et les charges de restructuration et à caractère exceptionnel.

### **3.3.14 – Modalités de calcul des résultats par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du groupe, par le nombre d'actions en circulation. Seules les actions d'autocontrôle SAGEM SA détenues par Trel Participations, qui, au bilan consolidé, ont été portées en diminution des capitaux propres consolidés, ont été exclues du nombre de titres en circulation figurant au dénominateur du rapport.

Du fait de l'absence d'instruments dilutifs, les résultats par action et les résultats dilués par action sont égaux.

### 3.3.15 - Comptabilisation des instruments financiers

Les sociétés du groupe ne sont pas intervenues sur le marché des instruments financiers, sauf dans quelques cas ponctuels lors de la mise en place de couvertures spécifiques destinés à les protéger de risques identifiés.

#### 3.3.15.1 - Taux d'intérêt

##### - Endettement financier

La majorité de l'endettement financier du Groupe, des sociétés du groupe auprès du système bancaire au 31 décembre 2001 est basée sur des taux variables. Des couvertures spécifiques par swaps de taux d'intérêt peuvent être mises en place le cas échéant.

##### - Placements financiers

Les sociétés du groupe ne sont pas intervenues sur le marché des instruments financiers.  
Au 31 décembre 2001, leur trésorerie est placée, en quasi-totalité, sur des instruments à caractère monétaire.

#### 3.3.15.2 - Taux de change

Les sociétés du groupe ont mis en place des couvertures spécifiques destinées à les protéger des risques de change identifiés sur leurs encaissements et décaissements à venir, c'est-à-dire des couvertures auprès de la COFACE ou sur leur marché en utilisant exclusivement des couvertures à terme ou des achats d'options de change.

#### 3.3.15.3 – Actions

Les sociétés du groupe ne sont pas intervenues à ce titre sur le marché des instruments financiers.

## 4) EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La société SAGEM CR (République Tchèque) a été cédée le 28 juin 2001.

Les activités d'électronique automobile, qui comprenaient l'électronique automobile de SAGEM SA et les filiales SAGEM Inc. et SAGEM do BRASIL, ont été cédées le 1<sup>er</sup> octobre 2001. Le compte de résultat consolidé tient compte des produits et charges des activités et sociétés cédées réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et les dates de leur cession.

La sortie de SAGEM CR n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Hors activité automobile cédée, les chiffres d'affaires proformas 2001 et 2000 s'élèvent respectivement à 2 634 millions d'euros et 3 810 millions d'euros, et les résultats d'exploitation proformas 2001 et 2000 à (118) millions d'euros et 213 millions d'euros.

Dans le cadre de la politique de simplification des structures du Groupe, la société Iéna Immobilier a été absorbée par SAGEM International.

## 5) EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - Ecarts d'acquisition (en milliers d'euros)

Les montants concernés s'élèvent à :

	Début de l'exercice	Dotations	Fin de l'exercice
SFIM	29 946	(1 710)	28 236
SAT/SILEC	45 838	(4 034)	41 804
<b>TOTAL</b>	<b>75 784</b>	<b>(5 744)</b>	<b>70 040</b>

## **5.2 - Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)**

	Début de l'exercice	Augmentations brut : acquisitions amort.prov. : dotations	Cessions	Autres mouvements *	Fin de l'exercice
Valeurs brutes	104 586	4 310	(34 217)	(29 027)	45 652
Amortissements, provisions pour dépréciation	85 425	6 861	(34 089)	(18 661)	39 536
Valeurs nettes	19 161	(2 551)	(128)	(10 366)	6 116

\* provenant essentiellement des variations de périmètre

## **5.3 - Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)**

	Début de l'exercice	Augmentations brut:acquisitions amort.prov. : dotations	Cessions	Autres mouvements *	Fin De l'exercice
Valeurs brutes	1 307 184	62 443	(244 209)	(263 839)	861 579
Amortissements, provisions pour dépréciation	891 827	119 220	(221 663)	(167 856)	621 528
Valeurs nettes	415 357	(56 777)	(22 546)	(95 983)	240 051

\* provenant essentiellement des variations de périmètre

Ventilation par nature des immobilisations corporelles

	Brut	Amortissements, provisions	Net 31/12/2001	dont biens en crédit-bail	Net 31/12/2000
Terrains	41 412	7 211	34 201	16 552	36 420
Constructions	223 396	125 790	97 606	44 665	116 614
Installations techniques, matériel et outillage industriel	474 772	398 631	76 141	2 089	181 707
Autres immobilisations corporelles	121 999	89 896	32 103	8 360	80 616
TOTAL	861 579	621 528	240 051	71 666	415 357

## **5.4 - Immobilisations financières (en milliers d'euros)**

	Brut	Provisions pour dépréciation	Net 31/12/2001	Net 31/12/2000
Participations	10 949	1 723	9 226	49 912
Autres immobilisations financières	93 651	685	92 966	94 353
TOTAL	104 600	2 408	102 192	144 265

La diminution du poste "participations" résulte essentiellement de la sortie du fonds d'amortissement de l'ESDI.

## **5.5 - Titres de participation non consolidés**

Ce poste comprend notamment, au 31 décembre 2001, des participations dans les sociétés SOFRADIR (2 439 K€), et CERTINOMIS (762 K€).

## **5.6 Effets de commerce inclus dans des postes du bilan (en milliers d'euros)**

	31/12/2001	31/12/2000
Créances clients et comptes rattachées	29 426	83 987
Disponibilités (effets en cours d'encaissement)	29 865	71 091
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	85 752	173 160

## **5.7 Créances**

### Ventilation par nature (en milliers d'euros)

	Brut	Provisions pour dépréciation	Net 31/12/2001	Net 31/12/2000
Clients	1 149 793	78 784	1 071 009	1 395 479
Avances et acomptes versés	89 902		89 902	52 682
Autres créances	163 596	9 858	153 738	85 949
Impôts différés actif	31 584		31 584	35 980
Autres comptes de régularisation	3 418		3 418	18 175
Sous-total	288 500	9 858	278 642	192 786
Total des créances	1 438 293	88 642	1 349 651	1 588 265

### Ventilation par échéance (en milliers d'euros)

	Total	moins d'un an	plus d'un an
Immobilisations financières	102 192	660	101 532
Créances	1 349 651	1 281 650	68 001

## **5.8 Valeurs mobilières de placement (en milliers d'euros)**

	Brut	Provisions pour dépréciation	Net 31/12/2001	Net 31/12/2000
Valeurs mobilières de placement à caractère monétaire	520 528	114	520 414	168 873
Actions propres (options d'achat attribuées)	111 475	12 351	99 124	77 943
Actions propres (autres)	4 503	0	4 503	5 095
	636 506	12 465	624 041	251 911

## **5.9 Autres fonds propres**

En situation de forte trésorerie positive et du fait d'un marché porteur dû à la baisse des taux d'intérêts, SAGEM en a profité pour annuler par rétrocession son emprunt subordonné de 76 224 K€ contracté en avril 1989. Cette opération s'est traduite par un résultat positif de 19 304 K€ inscrit en résultat financier.

## **5.10 Provisions (en milliers d'euros)**

	2001	2000
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	72 593	98 491
Provisions pour restructuration	0	7 448
Autres *	274 435	197 509
	347 028	303 448
<i>* notamment pour garanties données aux clients, litiges, pénalités, contrats.</i>		
<b>Provisions pour dépréciation</b>		
Immobilisations incorporelles et corporelles	14 139	2 928
Immobilisations financières	2 408	2 511
Stocks et en-cours	169 869	117 915
Clients	78 784	53 226
Autres créances	9 858	2 324
Valeurs mobilières de placement	12 465	12 726
	287 523	191 630
<b>TOTAL</b>	<b>634 551</b>	<b>495 078</b>

## **5.11 Dettes**

Ventilation par nature et échéance (en milliers d'euros)

	Total	moins d'un an	de 1 an à 5 ans	plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191 789	100 320	91 469	0
Emprunts crédit-bail	64 595	19 490	33 593	11 512
Emprunts et dettes diverses	52 923	14 280	12 577	26 066
Sous-total des emprunts et dettes financières	309 307	134 090	137 639	37 578
Fournisseurs et comptes rattachés	557 508	549 764	7 744	
Autres dettes et comptes de régularisation	482 714	482 714		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 349 529</b>	<b>1 166 568</b>	<b>145 383</b>	<b>37 578</b>

Ventilation par nature de taux des emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

- taux variable	267 224
- taux fixe	42 083
	<hr/>
	309 307

Ventilation par devise des emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

- euro	308 706
- autres	601
	<hr/>
	309 307

## **5.12 Charges de personnel**

### **5.12.1 Effectif moyen**

	Exercice 2001	Exercice 2000
Cadres et ingénieurs	3 828	3 939
Maîtrise, techniciens et employés	6 349	6 920
Ouvriers	4 388	4 863
Effectif moyen total	14 565	15 722

### **5.12.2 Dirigeants**

Les rémunérations allouées, à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées, aux membres des organes d'administration (jetons de présence) se sont élevées en 2001 à 229 milliers d'euros.<sup>(\*)</sup>

Le montant global des rémunérations brutes des dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé en 2001, au titre de la partie fixe à 1 726 milliers d'euros<sup>(\*)</sup>, et au titre de la partie variable à 773 milliers d'euros.<sup>(\*)</sup>

Rémunérations versées en 2001 aux Président du Conseil de Surveillance (1), Vice-Président du Conseil de Surveillance (2), Président du Directoire (3) et aux deux membres du Directoire (4) M. Paccard (5) M. Penalver (en milliers d'euros) :

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Rémunération versée par la société					
Partie fixe	343	38	335	168	122
Partie variable	0	0	99	69	32
Avantages en nature	0	0	0	0	0
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	0	0	0	0	0
Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées	0	0	0	0	0

<sup>(\*)</sup> contre respectivement, en 2000 : 229, 1 800 et 869 milliers d'euros.

Trois membres du Conseil de Surveillance ont perçu en 2001 des rémunérations au titre de leur fonction en tant que salarié de Sagem sa : M. Lagarde (fixe : cent trente sept milliers d'euros ; variable : cinquante neuf milliers d'euros), M. Dupuy (fixe : cent trente sept milliers d'euros ; variable : trente huit milliers d'euros), M. Toussan (fixe : cent vingt milliers d'euros ; variable : soixante seize milliers d'euros, fin d'activité salariée : 31 juillet 2001). Les jetons de présence sont indiqués dans les comptes sociaux (tableau « renseignements sur les membres du Conseil de surveillance »)

## **5.13 Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation**

Le poste comprend des reprises sur provisions pour 127 034 K€ et des produits divers pour 8 723 K€ en 2001 (contre 68 980 K€ et 6 363 K€ en 2000).

## **5.14 Autres charges d'exploitation**

Ce poste comprend essentiellement des redevances sur licences pour 29 274 k€ et des pertes sur créances irrécouvrables pour 19 143 K€ en 2001 (contre respectivement 23 932 K€ et 11 644 K€ en 2000).

## **5.15 Charges et produits financiers**

Le résultat financier de 7 712 K€ en 2001 comprend des produits financiers pour 64 988 K€ (plus-value de cession de titres de placement, gains de change, reprises de provisions et autres) et des charges financières pour 57 276 K€ (intérêts d'emprunt, pertes de change et dotations aux provisions).

Les intérêts d'emprunts y inclus et relatifs aux immobilisations prises en location-financement s'élèvent à 4 333 K€

Le montant des écarts de conversion passés en résultat financier représente une charge de 6 949 K€

L'incidence du débouclage de l'ESDI est un profit de 19 304 K€

## **5.16 Charges et produits exceptionnels**

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement l'impact de la cession de l'activité Electronique Automobile pour 352 millions d'euros, les provisions et charges à caractère exceptionnel liées au téléphone mobile (notamment pour surcapacité) et de restructuration, pour un total de 292 millions d'euros.

## **5.17 Impôts sur les bénéfices**

### **5.17.1 Ventilation des impôts sur les bénéfices (en millions d'euros)**

	2001	2000
Impôts exigibles*	(27 377)	78 838
Impôts différés	4 512	14 004
Total	(22 865)	92 842

\* dont impôts sur le résultat courant (35 004) 94 281

### **5.17.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique**

	2001	2000
Impôts comptabilisés (K€)	(22 865)	92 842
Résultat avant impôts des entreprises intégrées (K€)	(31 379)	252 316
Taux d'impôt constaté	72,9 %	36,8 %
Impôts différés actifs non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable	1,5 %	(0,7 %)
Bénéfices imposés à taux réduit	(14,7 %)	
Imputations de reports déficitaires dont la récupération n'était pas antérieurement probable (pertes fiscales récentes)		1,4 %
Incidence des sociétés sortantes	(33,8) %	
Impact des différences de taux d'impôts étrangers	0,7 %	
Impact des impôts différés (dont actualisation)	9,5 %	
Autres	0,3%	0,3 %
TOTAL	36,4 %*	37,8 %*

\* soit le taux normal d'imposition en France

### **5.17.3 Impôts différés actifs non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable au 31 décembre 2001 (non actualisés, et en milliers d'euros)**

Différences temporaires	15 716
Reports fiscaux déficitaires	2 671
TOTAL	18 387

### **5.17.4 Actualisation**

L'incidence de l'actualisation des impôts différés est une charge de 8 552 K€ en 2001, contre 6 435 K€ en 2000.

### 5.17.5 Ventilation par nature des actifs et passifs d'impôts différés (en milliers d'euros)

	2001	2000
Différences temporaires	33 144	29 967
Reports fiscaux déficitaires	546	4 839
Autres	(2 106)	1 174
<b>TOTAL</b>	<b>31 584</b>	<b>35 980</b>

Les différences temporaires les plus importantes portent sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

### 5.18 Résultats par action

	31/12/2001		31/12/2000	
	AO	ADP	AO	ADP
Nombre de titres (a)	27 262 516	8 973 360	28 917 162	8 973 360
Total	36 235 876		37 890 522	
Nombre de titres d'autocontrôle (b)	0	899 623	1 654 646	899 623
Total	899 623		2 554 269	
Nombre de titres hors autocontrôle (c = a - b)	27 262 516	8 073 737	27 262 516	8 073 737
Total	35 336 253		35 336 253	
Valeur du titre (en €) (d) (cours de clôture)	68,75	51,85	142,40	86,00
Capitalisation boursière totale (en M €) (e = a x d)	1 875	465	4 118	772
Total	2 340		4 890	
Capitalisation boursière hors autocontrôle (en M €) (f = c x d)	1 875	418	3 882	694
Total	2 293		4 576	
Résultat net part du groupe (en M €) (g)	(14,2)		152,2	
Résultat net par action (en €) (h = g / c)	(0,40)		4,31	
PER (i = f / g)	NS		30,1	

## 6) AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 - Liste des principales sociétés consolidées

INTEGRATION GLOBALE	ADRESSE	SIREN	% de participation	% d'intérêt
SAGEM SA	PARIS	562 082 909	100	100
SAGEM International	PARIS	326 260 536	100	100
SAGEM MORPHO Inc.	ETATS-UNIS		100	100
SAGEM-SAT Ibérica	ESPAGNE		100	100
SAGEM AUSTRALASIA Pty Ltd	AUSTRALIE		100	100
TREL PARTICIPATIONS	PARIS	399 230 135	100	100
DR. NEUHAUS TELEKOMMUNIKATION GmbH	Allemagne		99,11	99,11
SFIM Inc.	Etats-Unis		100	100
SFIM INDUSTRIES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne		100	100
EUROFOG	MASSY (département de l'Essonne)	340 574 540	65,91	65,91



## **6.2 - Informations sectorielles**

### **Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)**

Par branche d'activité	Exercice 2001	Exercice 2000	Par secteur géographique	Exercice 2001	Exercice 2000
Communications (1)	1 703 454	2 915 379	INTERNATIONAL *	1 600 466	2 543 894
Défense	930 322	894 525	FRANCE	1 437 010	1 726 010
Automobile	403 700	460 000			
	<b>3 037 476</b>	<b>4 269 904</b>		<b>3 037 476</b>	<b>4 269 904</b>

(1) les activités de l'ex-branche Automobile non cédées à Johnson Controls (en particulier les Câbles) ont été rattachées à la branche Communications. Les données antérieures ont été retraitées en conséquence.

\* le chiffre d'affaires à l'international comprend principalement les ventes directes à l'exportation, qui se ventilent de la façon suivante : Europe 62%, Asie/Océanie 16%, Amérique 13% et Afrique 9%.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles (en pourcentage du total)**

Par branche d'activité	Exercice 2001	Par secteur géographique	Exercice 2001
Communications	61%	FRANCE	97%
Défense	39%	INTERNATIONAL	3%
	100%		100%

### **Contribution des branches d'activité au résultat d'exploitation (en milliers d'euros)**

	2001	2000
Communications	(191)	145
Défense	73	68
Automobile (périmètre cédé)	13	14
<b>TOTAL</b>	<b>(105)</b>	<b>227</b>

## **6.3 - Engagements donnés hors bilan**

Ils s'élèvent à 56 459 K€ au 31 décembre 2001 et sont constitués d'aval, cautions et garanties (48 597 K€ au 31 décembre 2000).

## **6.4 - Instruments financiers (en milliers d'euros)**

Des instruments de couverture à terme d'opérations d'achats et de ventes ont été mis en place pour :

- Ventes à terme de devises	98 455
- Achats à terme de devises	6 740

## **6.5 - Rapport sur l'environnement**

SAGEM a la volonté d'appliquer une politique environnementale ayant pour objectif la prévention des pollutions et l'amélioration permanente de l'utilisation des ressources naturelles, en intégrant ces contraintes à toutes les étapes de la vie des produits dans le respect de la réglementation applicable.

La Direction de la Qualité de SAGEM définit cette politique et coordonne son application dans le groupe. Son action s'appuie, au travers du Management Qualité, sur un réseau de Correspondants Environnement rattachés au Directeur de chaque établissement.

SAGEM a planifié la certification de ses établissements selon les exigences de la norme ISO 14001. Six sites sont d'ores et déjà certifiés et les autres préparent leur certification.

Les procédures environnementales applicables dans les sites certifiés ISO 14001 sont progressivement déployées dans l'ensemble des unités de R&D et de production du groupe.

Alain Lainé  
2, rue du Colonel Moll  
75017 PARIS

Calan Ramolino & Associés  
191, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **SAGEM**

Société Anonyme  
Le Ponant de Paris  
27, rue Leblanc  
75512 PARIS CEDEX 15

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **Comptes Consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du groupe SAGEM établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés du groupe SAGEM, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport du directoire sur la gestion du groupe SAGEM conformément aux normes de la profession applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 7 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Lainé

Calan Ramolino & Associés

Alain Lainé

Jean-Marc Lumet

## Note complémentaire aux annexes

### Tableau des Flux de Trésorerie

Les différences pouvant être constatées entre la variation du Besoin en Fonds de Roulement apparaissant dans le Tableau des Flux de Trésorerie et la variation des postes concernés du Bilan résultent pour l'essentiel des variations de périmètre.

### Evolution du périmètre de consolidation (note 4)

#### Principales sociétés consolidées :

Liste 2000	Liste 2001	Commentaires
SAGEM SA	SAGEM SA	
SAGEM International	SAGEM International	
Iéna Immobilier		absorbée par SAGEM International
SAGEM CR		cédée le 28 juin 2001
SAGEM Inc.		cédée le 1er octobre 2001 à Johnson Controls
SAGEM DO BRASIL LTDA		cédée le 1er octobre 2001 à Johnson Controls
SAGEM MORPHO Inc.	SAGEM MORPHO Inc.	
SAGEM-SAT Iberica	SAGEM-SAT Iberica	
SAGEM Australasia Pty Ltd	SAGEM Australasia Pty Ltd	
Trel Participations	Trel Participations	
Dr Neuhaus Telekommunikation GmbH	Dr Neuhaus Telekommunikation GmbH	
Sfim Inc.	Sfim Inc.	
Sfim Industries Deutschland GmbH	Sfim Industries Deutschland GmbH	
Eurofog	Eurofog	

#### Chiffres clés des variations de périmètre :

en millions d'euros	Chiffre d'affaires		Résultat d'exploitation	
	2001*	2000	2001*	2000
Electronique automobile	403	460	13	14
Sagem CR	47	116	-1	1

\* jusqu'à la date de cession

#### Sociétés non consolidées :

L'ensemble des sociétés non consolidées représenterait, en cas d'inclusion dans le périmètre, comparé avec les principaux indicateurs du groupe : moins de 1% du chiffre d'affaires et des capitaux propres, 1% du total du bilan, 2% du résultat (sous forme de bénéficiaire). Leur dette financière est négative et équivaut à 1% de la dette financière négative du groupe.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles (notes 5.2 et 5.3)

Ventilation par nature des immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/2001	Net 31/12/2000
Concessions, brevets, licences	43 797	39 040	4 757	15 907
Avances et acomptes	998		998	904
Autres	857	496	361	2 350
<b>TOTAL</b>	<b>45 652</b>	<b>39 536</b>	<b>6 116</b>	<b>19 161</b>

#### Flux de l'exercice 2001 :

Les colonnes « autres mouvements » des tableaux de flux d'immobilisations sont composées, à raison de 9,2 millions d'euros sur 10,4 millions d'euros, pour les immobilisations incorporelles, et de 85,4 millions d'euros sur 96 millions d'euros, pour les immobilisations corporelles, d'éléments sortis du périmètre à la suite des cessions de l'activité électronique automobile et de Sagem CR.

## Immobilisations financières (note 5.4)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en milliers d'euros)

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Fin de l'exercice
Valeurs brutes	146 776	17 426	59 602	0	104 600
Provisions pour dépréciation	2 511	0	103	0	2 408
Valeurs nettes	144 265	17 426	59 499	0	102 192

Les principales variations sont constituées, pour ce qui concerne les diminutions par la sortie du fonds d'amortissement de l'ESDI (voir note 5.9 de l'annexe) pour 41 042 milliers d'euros et pour ce qui concerne les augmentations par des acquisitions de titres immobilisés.

## **Stocks**

en milliers d'euros	Brut 31/12/2001	Net 31/12/2001	Net 31/12/2000
Matières premières	238 915	143 234	387 778
En-cours	230 541	212 118	266 571
Produits intermédiaires et finis	153 204	97 439	151 866
Total	622 660	452 791	806 215

## Créances (note 5.7)

Les immobilisations financières comprennent des créances pour un montant de 8 846 milliers d'euros (dont 8 186 à plus d'un an).

Les autres créances (163 596 milliers d'euros brut à fin 2001) comprennent une créance de carry-back, des créances de TVA, des créances d'affacturage et des débiteurs divers. La dépréciation relative à ce poste (9 858 milliers d'euros à fin 2001) concerne les créances d'affacturage et les débiteurs divers.

## Valeurs mobilières de placement (note 5.8)

Les autres actions propres (4 503 milliers d'euros à fin 2001) seront utilisées dans le cadre d'attributions futures d'options.

## Provisions (note 5.10)

PROVISIONS (en milliers d'euros)

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises : montants utilisés	Reprises : montants non utilisés	Autres mouvements (dont variations de périmètre)	Fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	98 491	145	19 935		-6 108	72 593
Provisions pour restructuration	7 448		7 448			0
Autres	197 509	135 188	92 089	6 061	39 888	274 435
	303 448	135 333	119 472	6 061	33 780	347 028
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Immobilisations incorporelles	2 753	789			-111	3 431
Immobilisations corporelles	175	11 466	175		-758	10 708
Immobilisations financières	2 511		103			2 408
Stocks et en-cours	117 915	82 424	28 008		-2 462	169 869
Clients	53 226	37 565	9 974		-2 033	78 784
Autres créances	2 324	7 618	84			9 858
Valeurs mobilières de placement	12 726	114	375			12 465
	191 630	139 976	38 719	0	-5 364	287 523
<b>Total</b>	<b>495 078</b>	<b>275 309</b>	<b>158 191</b>	<b>6 061</b>	<b>28 416</b>	<b>634 551</b>

Rapprochement avec le compte de résultat :

Exploitation	110 854	126 135	899
Financier	326	1 648	1 880
Exceptionnel	164 129	30 408	3 282
	275 309	158 191	6 061

Les autres provisions pour risques et charges comprennent principalement à fin 2001 des provisions pour charges sur contrats ( 97 781 milliers d'euros) et des provisions pour garanties données aux clients (60 536 milliers d'euros).

## AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	Dotations aux provisions (exceptionnel)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	5 314		789	758	6 861
Immobilisations corporelles	100 482	8 030		10 708	119 220
<b>TOTAL</b>	<b>105 796</b>	<b>8 030</b>	<b>789</b>	<b>11 466</b>	<b>126 081</b>

## Dettes (note 5.11)

Les autres dettes (482 714 milliers d'euros à fin 2001) sont composées essentiellement d'avances et acomptes reçus des clients pour 293 990 milliers d'euros et de dettes fiscales et sociales pour 134 514 milliers d'euros.

### Charges et produits financiers (note 5.15)

Ventilation par nature :

#### PRODUITS FINANCIERS

Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	557
Autres intérêts et produits assimilés	23 091
Reprises sur provisions	3 528
Différences de change	28 641
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 171
	<hr/>
	64 988

#### CHARGES FINANCIERES

Dotations aux provisions	326
Intérêts et charges assimilés	29 292
Différences de change	26 876
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	782
	<hr/>
	57 276

NET 7 712

### Charges et produits exceptionnels (note 5.16)

Ventilation par nature :

#### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur opérations de gestion	2 489
Sur opérations en capital	607 340
Reprises sur provisions	33 690
	<hr/>
	643 519

#### CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion	201 466
Sur opérations en capital	204 174
Dotations aux amortissements	8 030
Dotations aux provisions	164 129
	<hr/>
	577 799

NET 65 720

## Impôts sur les bénéfices (note 5.17)

en milliers d'euros	au 31/12/00	variation inscrite dans le TFT	autres variations (périmètre, change)	au 31/12/01
.Déficits reportables	4 839	-4 419	126	546
.retraitements de conso (crédit-bail, marges sur stocks)	1 174	-3 288	8	-2 106
provision pour indemnités de départ à la retraite	8 921	-1 783		7 138
autres provisions non déductibles	18 774	5 633	-18	24 389
charges à payer non déductibles	2 272	-655		1 617
.sous-total des différences temporaires	29 967	3 195	-18	33 144
total général des impôts différés au bilan	35 980	-4 512	116	31 584

\*\*\*

## Intégration fiscale

Il n'y a pas eu d'option pour le régime d'intégration fiscale au sein du groupe SAGEM pendant les exercices concernés.

## Différences de principes comptables entre comptes sociaux et comptes consolidés

Les différences entre les principes comptables utilisés dans les comptes sociaux et ceux appliqués dans les comptes consolidés résultent d'une part de l'application des méthodes considérées comme préférentielles dans le paragraphe 300 du règlement 99-02 du CRC, à savoir :

-comptabilisation au bilan consolidé des contrats de location-financement,  
-enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises et non couverts.

D'autre part, ces différences résultent également de l'application de règles spécifiques à la comptabilité de consolidation, et notamment :

- élimination des écritures comptables à but exclusivement fiscal,
- comptabilisation d'impôts différés,
- mise en évidence d'écarts d'acquisition et amortissement de ces écarts.



## 5.2 Extrait des comptes sociaux 2001-2000-1999

### BILAN (en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	2001	2000	1999
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>			
Immobilisations incorporelles	4 246	16 150	18 962
Immobilisations corporelles	135 172	249 640	143 943
Immobilisations financières	198 039	288 529	385 161
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>337 457</b>	<b>554 319</b>	<b>548 066</b>
<i>ACTIF CIRCULANT</i>			
Stocks en en-cours	440 135	769 173	486 127
Créances	1 276 394	1 568 464	1 242 463
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	271 983	141 042	236 760
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 988 512</b>	<b>2 478 679</b>	<b>1 965 350</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 325 969</b>	<b>3 032 998</b>	<b>2 513 416</b>
<b>PASSIF</b>	2001	2000	1999
<i>CAPITAUX PROPRES</i>	747 380	828 972	867 319
<i>EMPRUNTS SUBORDONNES</i>		76 224	76 224
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	297 964	312 749	248 202
<i>DETTES</i>	1 280 625	1 815 053	1 321 671
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 325 969</b>	<b>3 032 998</b>	<b>2 513 416</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

(milliers d'euros)			
	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 939 793</b>	<b>4 183 803</b>	<b>3 089 975</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(21 646)</b>	<b>359 058</b>	<b>327 725</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(111 589)</b>	<b>191 646</b>	<b>223 309</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7 819</b>	<b>(41 691)</b>	<b>1 491</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>(103 770)</b>	<b>149 955</b>	<b>224 800</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>71 875</b>	<b>(100 137)</b>	<b>(15 558)</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET PARTICIPATION</b>	<b>36 692</b>	<b>(47 336)</b>	<b>(44 480)</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>4 797</b>	<b>2 482</b>	<b>164 762</b>

## Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (en milliers d'euros) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2000</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Solde en fin d'exercice</i>
Capital	37 891			1 655 (4)	36 236
Primes d'émission, fusion, apport	156 817			19 965 (4)	136 852
Ecart de réévaluation (1)	1 474				1 474
Réserve légale	3 789				3 789
Réserves réglementées	152 838	61			152 899
Autres réserves (3)	464 649	(19 971)		39 780 (4)	404 898
Report à nouveau	1 360	(526)			834
Résultat 2000	2 482	20 436		22 918 (2)	0
Résultat 2001			4 797		4 797
Subventions d'investissement	69			9	60
Provisions réglementées	7 603	0	19	2 081	5 541
	<b>828 972</b>	<b>0</b>	<b>4 816</b>	<b>86 408</b>	<b>747 380</b>

(1) Ecart de réévaluation :

Réserve provenant de la réévaluation  
des terrains en 1977

1 474	1 474
<b>1 474</b>	<b>1 474</b>

(2) Dividendes distribués

(3) Dont réserves pour actions propres

115 978

(4) Annulation de 1 654 646 actions ordinaires

## Capital

<i>Composition</i> : 27 262 516 actions ordinaires à € 1	27 262 516
8 973 360	actions à dividende prioritaire
-----	sans droit de vote à € 1
36 235 876	TOTAL..... 36 235 876
	<u>8 973 360</u>

Le nombre d'actions a été porté au cours de l'exercice de 37 890 522 (dont 28 917 162 actions ordinaires et 8 973 360 actions à dividende prioritaire sans droit de vote) à 36 235 876, suite à l'annulation de 1 654 646 actions ordinaires, antérieurement détenues en autocontrôle par Trel Participations.

Répartition au 31 décembre 2001

1/ Actions ordinaires		
1.1 Actions nominatives		
COFICEM*	49,74%	13 560 600
COGEMA	6,78%	1 849 500
Actions propres	4,62%	1 259 864
Caisse des Dépôts et Consignations	2,46%	669 600
Divers (Actions détenues par des actionnaires Possédant moins de 2,5 % du capital)	2,07%	564 342
<b>Total actions nominatives</b>		<b>17 903 906</b>
1.2 Actions au porteur		
Caisse des Dépôts et Consignations	2,82%	770 013
FCP des salariés SAGEM	1,65%	449 429
SICAV du Crédit Agricole	1,01%	275 129
SICAV 5000	0,06%	16 760
Autres	28,79%	7 847 279
<b>Total actions au porteur</b>		<b>9 358 610</b>
	<b><u>100%</u></b>	<b><u>27 262 516</u></b>
2/ Actions à dividende prioritaire sans droit de vote		
2.1 Actions nominatives		
COFICEM	14,09%	1 264 684
TREL Participations	10,03%	899 623
Divers (nombre d'actions par actionnaire Inférieur à 2,5% du capital)	0,51%	45 539
2.2 Actions au porteur		
Divers**	75,37%	6 763 514
	<b><u>100%</u></b>	<b><u>8 973 360</u></b>

\* Coficem détient 64 % des droits de vote de SAGEM SA, et son capital est détenu à 64 % par les salariés.

\*\* Dont UBS Warburg, qui, le 29 décembre 2000 a déclaré détenir 5,07 % du capital total.

Achat par la société de ses propres actions et rapport spécial du Directoire sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce (options d'achat d'actions)

L'Assemblée générale des actionnaires, en date du 24 avril 2001, a renouvelé l'autorisation qui avait été consentie à la société, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à racheter en bourse ses propres actions, soit en vue de consentir des options d'achat d'actions au personnel de la société ou du Groupe, soit en vue de les échanger notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit en vue de régulariser le cours de bourse des actions de la société, soit enfin dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière pouvant conduire à leur annulation.

Dans ce cadre, la société a acheté en bourse, au cours de l'exercice 2001, 279 192 actions ordinaires au cours moyen de 96,98 €. Par ailleurs durant la même période elle a vendu 11 917 actions ordinaires. Les frais totaux de négociation se sont élevés, hors taxes, à 73 K€.

Elle a en outre procédé à l'acquisition de 1 654 646 actions ordinaires d'autocontrôle auprès de sa sous-filiale Trel Participations acquises au cours du jour de leur acquisition pour un montant total de 61 400 493 €. Ces 1 654 646 actions ont ensuite été annulées, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2001. Au 31 décembre 2001, la société détenait 1 259 864 actions ordinaires inscrites en compte pour un montant brut de 115 977 690 € (valeur nominale de 1€) soit 3,47 % de son capital social.

Conformément à l'article L.225-179 du Code de Commerce, l'Assemblée a, le 24 avril 2001, autorisé le Conseil d'administration à attribuer des options donnant droit à l'achat d'actions existantes provenant de rachats effectués par la société. Le 24 avril 2001 le Conseil d'administration, faisant usage de cette décision, a consenti des options portant sur un total de 230 000 actions au prix de 119,62 € à 150 salariés du Groupe.

Il a été octroyé 150 attributions en 2001 contre 90 par an en moyenne pour les 5 années précédentes. Parmi ces 150 attributions, 60 attributaires ont reçu des options pour la première fois, soit 40 % des attributions.

Les critères d'attribution pris en compte sont l'efficacité, la tenue des objectifs, les succès de l'année, le degré d'implication et surtout la contribution du cadre dans les projets importants en cours ou à venir. L'attribution d'options d'achat des 230 000 actions correspond à une moyenne d'attribution de 1 533 actions. En ce qui concerne les membres de la nouvelle Direction, ses 13 membres ont été attributaires de 4 569 actions en moyenne.

Pendant l'exercice écoulé 20 levées d'options portant sur 120 600 actions ont été effectuées au titre des plans antérieurs.

**Rapport spécial du Directoire sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce (Options d'achat d'actions)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-179 à L.225-186 dudit Code relatifs aux options d'achat d'actions. Nous vous indiquons que ni SAGEM SA ni les sociétés qui lui sont liées n'ont attribué d'options de souscription d'actions.

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options d'achat qui, durant l'année écoulée et à raison des mandats et fonctions exercées dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux par la société, et les informations concernant les options levées, ainsi qu'à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties et le nombre d'actions ainsi achetées ont été le plus élevé, étant précisé que les sociétés liées à SAGEM SA ne consentent pas d'options d'achat d'actions.

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Prix unitaire	Date d'échéance	Fonctions exercées	Nombre d'options levées au titre de plans antérieurs	Prix unitaire	Date de levée d'option	Fonctions exercées lors de l'attribution
COLAIACOVO* Mario	20 000	119,62	24/04/06	Président du Conseil de Surveillance	11 700	43,16	20/04/01	Directeur Général Adjoint
OLIVIER* Grégoire	20 000	119,62	24/04/06	Président du Directoire				
BUFFENOIR Thierry	3 000	119,62	24/04/06	Directeur de Division	4 500	45,07	01/06/01	Directeur
CASTERA Dominique	3 000	119,62	24/04/06	Directeur des Ressources Humaines				
DUPUY* Armand	3 000	119,62	24/04/06	Directeur des Recherches et Développement	7 200	45,07	17/05/01	Directeur
GAILLARD Francis	3 000	119,62	24/04/06	Directeur Administratif				
LAGARDE* Xavier	3 000	119,62	24/04/06	Directeur de la Qualité	7 200	45,07	09/05/01	Directeur du Personnel et Relations Sociales
MATHIEU Marc	3 000	119,62	24/04/06	Directeur de Division	9 000	45,07	02/02/01	Directeur Général Adjoint Société SAT
PACCARD* Jacques	4 700	119,62	24/04/06	Directeur de Division	7 200	45,07	30/05/01	Directeur
PENALVER* Georges	4 700	119,62	24/04/06	Directeur de Division				
PHILIPPE Hervé	3 000	119,62	24/04/06	Directeur Financier				
SEVIAN Patrick	3 000	119,62	24/04/06	Directeur des Fabrications				
PARDOUX François					5 400	45,07	23/05/01	Directeur des Achats
METIVIER Jean					4 500	43,16	14/03/01	Directeur
JAEGER Christian					4 500	45,07	23/05/01	Directeur
REMILLIEUX Georges					4 500	45,07	30/05/01	Ingénieur
MAZZANTI Frédéric					4 500	45,07	30/05/01	Ingénieur

Le tableau ci-dessus répond aux exigences légales concernant dix salariés non mandataires sociaux. D'autres salariés ont pu, au cours de ce même exercice,

lever ou se voir attribuer un nombre d'options égal aux quantités minima figurant ci-dessus.

\*mandataires sociaux

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*(en milliers d'euros et de devises)*

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	Capital	Capitaux propres (autres que le capital) avant affectation des résultats	Quote- part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances Consentis par la société et non encore remboursés	Montant Des cautions et avals Donnés Par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier Exercice Clos	Dividendes Encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES</b>											
<i>A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société) :</i>											
<b>SAGEM MORPHO, Inc.</b> Siège social : Broadway Plaza - Tacoma - ETATS-UNIS	39 000 USD	(13 190) USD	100%	33 870	23 161			45 008 USD	1 045 USD		
<b>SFIM IND. GMBH</b> GOTTLIEB DAIMLER Str-60 71711 MURR - Allemagne	1 534	560	100%	1 810	1 238			5 801	(838)		
<b>SAGEM International</b> Siège social : Le Ponant de Paris 27, rue Leblanc - 75512 PARIS	109 522	160 687	100%	163 030	163 030			16 696	(30 627)		
<b>EUROFOG</b> 13, av. Ramolfo Garnier - 91300 MASSY	276	1 757	58,83%	1 744	1 196			119	(139)		
<b>SCI MINERVE</b> 13 avenue Marcel Ramolfo Garnier - 91344 MASSY CEDEX	2	148	100%	2 044	2 044			287	148	297	
<i>B. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :</i>											
<b>SOFRADIR</b> Siège social : 43/45, rue Camille Pelletan - 92290 CHATENAY	6 098	7 987	40%	2 439	2 439			37 145	1 466	61	(chiffres 2000)
<b>CERTINOMIS</b> 2 0-22, rue Louis Armand – 75015 PARIS	1 524	(2 500)	50%	762	762			569	(2 056)		
<b>2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX</b>											
<i>A. Filiales non reprises au chapitre 1</i>											
a) Filiales françaises (ensemble)				0	0						
b) Filiales étrangères (ensemble)				465	465						
<i>B. Participations non reprises au chapitre 1</i>											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				468	387						
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				1 239	489						

Cours au 31/12/2001

1 USD = 1,1346 €

Activité des principales filiales consolidées

SAGEM International

SAGEM International, société de portefeuille, au capital de € 109 522 080.

Les revenus retirés de la gestion des actifs se sont élevés à 34 516 K€. Les charges d'exploitation, les charges financières et les impôts se sont élevés à 65 143 K€. SAGEM International a absorbé Iéna Immobilier au cours de l'exercice.

SAGEM-MORPHO Inc

Société américaine au capital de USD 39 000 000, rattachée à la Division Défense et Sécurité. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 45 MUSD en 2001 contre 55 MUSD en 2000.

## RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	Exercice 1997	Exercice 1998	Exercice 1999	Exercice 2000	Exercice 2001
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	30 399 554	32 090 960	32 090 960	37 890 522	36 235 676
Nombre des actions ordinaires existantes	2 991 120	3 213 018	8 032 545	28 917 162	27 262 516
Nombre des actions ordinaires ajusté (1)	26 920 080	28 917 162	28 917 162	28 917 162	27 262 516
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	997 040	997 040	2 492 600	8 973 360	8 973 360
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) ajusté (1)	8 973 360	8 973 360	8 973 360	8 973 360	8 973 360
Nombre total des actions existantes	3 988 160	4 210 058	10 525 145	37 890 522	36 235 676
Nombre total des actions ajusté	35 893 440	37 890 522	37 890 522	37 890 522	36 235 676
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 714 154 406	2 742 767 158	3 089 975 235	4 183 802 877	2 939 793 431
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux Amortissements et provisions	156 533 195	242 397 411	298 107 105	190 657 732	131 592 431
Impôts sur les bénéfices	25 008 573	46 891 483	33 146 813	42 122 950	(36 691 893)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	9 249 392	12 658 089	11 333 088	5 212 612	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	74 676 436	118 177 417	164 762 217	2 482 066	4 796 815
Résultat mis en distribution	17 479 743	20 014 565	40 873 689	23 631 649	22 638 862
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
- sur nombre d'actions existantes	30,66	43,43	24,10	3,79	4,64
- sur nombre d'actions ajusté (1)	3,41	4,83	6,70	3,79	4,64
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
- sur nombre d'actions existantes	18,72	28,07	15,65	0,07	0,13
- sur nombre d'actions ajusté (1)	2,08	3,12	4,35	0,07	0,13
Dividende net attribué :					
a) actions ordinaires					
- sur nombre d'actions existantes	4,19	4,57	1,98	0,60	0,60
- sur nombre d'actions ajusté (1)	0,47	0,51	0,55	0,60	0,60
b) actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
- sur nombre d'actions existantes	4,95	5,34	2,29	0,70	0,70
- sur nombre d'actions ajusté (1)	0,55	0,59	0,64	0,70	0,70
c) superdividende exceptionnel					
			0,51		
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8 294	12 686	12 558	14 055	13 321
Montant de la masse salariale de l'exercice	268 370 247	392 941 683	392 042 207	441 502 023	423 892 597
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges sociales, oeuvres sociales, etc...)	141 616 014	201 330 668	201 164 935	228 054 136	201 441 677

(1) en données ajustées pour tenir compte du split par 2,5 des actions intervenu en 1999, et du split par 3 des actions et de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour 5 actions anciennes intervenus en 2000.



**RENSEIGNEMENTS SUR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
(Décret 67-236 du 23 mars 1967 - Article 135)

NOM	PRENOM	Ages  Dates de fin de mandat  Jetons de présence 2001 en K euros	SOCIETES DANS LESQUELLES LES ADMINISTRATEURS EXERCENT DES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
COLAIACOVO	Mario	61  AG 2007  28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du conseil de surveillance de SAGEM SA,</li> <li>• Administrateur, Vice-Président de COFICEM,</li> <li>• Administrateur de : SNECMA - CDR.</li> <li>• Président-Directeur Général de : SAGEM International - TREL Participations</li> <li>• (1) – (2) – (3) – (4)</li> </ul>
LAUVERGEON	Anne	43  AG 2007  23	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du directoire d'AREVA,</li> <li>• Membre du conseil de surveillance et Vice-Présidente de SAGEM SA,</li> <li>• Président du Conseil d'administration de COGEMA,</li> <li>• Administrateur de : PECHINEY – SUEZ - TOTAL FINA ELF</li> <li>• Représentant permanent de COGEMA au Conseil d'administration de : ERAMET - USINOR.</li> <li>• (1)</li> </ul>
COSSON	Gilles	65  AG 2007  28	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Conseil d'administration de COPAREX International</li> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA,</li> <li>• Administrateur de : EIFFAGE SA</li> <li>• (2) – (3) – (4)</li> </ul>
DUPUY	Armand	54  AG 2007  14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA,</li> <li>• Administrateur – Vice-Président de COFICEM</li> </ul>
LAGARDE	Xavier	54  AG 2007  14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA,</li> <li>• Président - Administrateur de COFICEM.</li> </ul>
MESTRALLET	Gérard	53  AG 2007  23	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président-Directeur Général de SUEZ,</li> <li>• Administrateur de : Crédit Agricole SA, Compagnie Saint-Gobain,</li> <li>• Membre du conseil de surveillance de : SAGEM SA – AXA – Casino – Métropole Télévision M6 – Société du Louvre</li> <li>• Représentant permanent de Fided au Conseil d'administration de : Le Monde Entreprise</li> <li>• Représentant permanent de Sperans au Conseil d'administration de : Fimalac.</li> <li>• (1)</li> </ul>
ROUANNE	Guy	66  AG 2007  19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA</li> </ul>
TOUSSAN	Michel	62  AG 2007  19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA</li> <li>• (4)</li> </ul>
VATIER	Bernard	55  AG 2007  27	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du conseil de surveillance de SAGEM SA</li> <li>• Avocat associé de l'Association d'avocats Vatie &amp; Associés</li> <li>• Ancien Bâtonnier.</li> <li>• (2) – (3)</li> </ul>

(1) (1)Comité stratégique (créé en 1999), (2) Comité de sélection des membres du conseil de surveillance (créé en 1999)

(2) (3)Comité des rémunérations et des options (créé en 1999), (4) Comité d'audit (créé en 2002)

Les membres du Conseil de surveillance ont été nommés à l'AG du 24 avril 2001, date de la modification des statuts de SAGEM SA

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a. composition	b. Modalités de fonctionnement	c. jetons de présence
<p>Le conseil de surveillance conforme aux recommandations générales en la matière, se compose, au 6 mars 2002, en dehors du Président, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 4 membres du conseil de surveillance liés à l'actionnariat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Gérard <b>MESTRALLET</b> (Président-Directeur Général de SUEZ),</li> <li>- Madame Anne <b>LAUVERGEON</b> (Président du directoire de AREVA)</li> <li>- Messieurs Xavier <b>LAGARDE*</b> et Armand <b>DUPUY*</b> (Président et Vice-Président de COFICEM, société des salariés SAGEM).</li> </ul> </li> <li>◆ 4 membres du conseil de surveillance indépendants : Messieurs Gilles <b>COSSON</b> – Guy <b>ROUANNE</b> (ancien salarié) – Michel <b>TOUSSAN</b> (ancien salarié) – Bâtonnier Bernard <b>VATIER</b>,</li> </ul> <p><small>* Font partie du management en tant que Directeur de la Qualité et Directeur des Recherches et Développements.</small></p>	<p>L'administration de notre société s'effectue conformément à la loi et aux statuts. Les statuts prévoient en particulier, à l'article 28-6 <i>in fine</i> : « Le conseil de surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés ».</p> <p>D'une manière générale, le fonctionnement de notre société est conforme aux recommandations en la matière.</p> <p>Le Comité Stratégique, composé du Président et de deux membres représentant l'actionnariat, le Comité de Sélection des Membres du conseil de surveillance, constitué du Président et de deux membres indépendants et le Comité des Rémunérations et des Options, composé de deux membres du conseil de surveillance indépendants et du Président (sauf pour ce qui le concerne) se sont réunis sept fois au cours de l'exercice 2001.</p> <p>Le conseil de surveillance qui s'est réuni le 6 mars 2002 a décidé la création d'un comité d'audit composé de trois de ses membres.</p>	<p>Les jetons de présence sont répartis de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une partie fixe, concernant les 2/3 du montant global, répartie entre les membres du conseil de surveillance, à parts égales, y compris pour ce qui concerne le Président ;</li> <li>- une partie variable, correspondant au 1/3 restant, divisée par vacation, à laquelle ont pris part les membres du conseil de surveillance, dans le cadre de séances du conseil ou de séances des comités.</li> </ul>

Alain Lainé  
2, rue du Colonel Moll  
75017 Paris

Calan Ramolino & Associés  
191, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **SAGEM**

Société Anonyme

Le Ponant de Paris  
27, rue Leblanc  
75512 PARIS CEDEX 15

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2001

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAGEM SA, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par le code de commerce.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par le code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application du code de commerce, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 7 mars 2002

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Lainé

Calan Ramolino & Associés

Alain Lainé

Jean-Marc Lumet

### ***5.3 Comptes du premier semestre 2002***

## BILAN CONSOLIDE SAGEM AU 30 JUIN 2002

(en milliers d' euros)

A C T I F	30-juin-02	31-déc-01	P A S S I F	30-juin-02	31-déc-01
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		
Ecarts d'acquisition	67 168	70 040	Capital	36 044	36 236
Immobilisations incorporelles	9 142	6 116	Primes	136 851	136 851
Immobilisations corporelles	223 319	240 051	Réserves et résultat consolidés	1 071 700	1 076 334
Immobilisations financières	105 452	102 192	Autres	1 823	-16 122
	405 081	418 399		1 246 418	1 233 299
ACTIF CIRCULANT			INTERETS MINORITAIRES	706	743
Stocks et en-cours	447 854	452 791			
Clients et comptes rattachés	1 112 702	1 071 009	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	350 272	347 028
Autres créances et comptes de régularisation	231 702	278 642			
Valeurs mobilières de placement	667 403	624 041	DETTES		
Disponibilités	54 279	85 717	Emprunts et dettes financières	274 802	309 307
	2 513 940	2 512 200	Fournisseurs et comptes rattachés	503 153	557 508
			Autres dettes et comptes de régularisation	543 670	482 714
				1 321 625	1 349 529
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 919 021</b>	<b>2 930 599</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 919 021</b>	<b>2 930 599</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SAGEM

(en milliers d'euros)

	30 juin 2002	30 juin 2001	31 déc 2001
Chiffre d'affaires	1 274 153	1 616 940 *	3 037 476
Autres produits d'exploitation	-8 238	12 808	-6 640
Achats consommés	-820 769	-1 278 279	-2 267 032
Charges de personnel	-303 581	-359 477	-677 256
Impôts et taxes	-30 157	-40 622	-61 172
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>111 408</b>	<b>-48 630</b>	<b>25 376</b>
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	34 124	35 059	135 757
Dotations aux amortissements	-36 802	-62 504	-105 796
Dotations aux provisions	-51 278	-42 738	-110 854
Autres charges d'exploitation	-15 039	-18 511	-49 294
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>42 413</b>	<b>-137 324</b>	<b>-104 811</b>
Charges et produits financiers	5 897	-15 507	7 712
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>48 310</b>	<b>-152 831</b>	<b>-97 099</b>
Charges et produits exceptionnels	-6 333	-246 789	65 720
Impôts sur les résultats	-10 787	145 250	22 865
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>31 190</b>	<b>-254 370</b>	<b>-8 514</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-2 872	-2 872	-5 744
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>28 318</b>	<b>-257 242</b>	<b>-14 258</b>
Intérêts minoritaires	-39	-36	-61
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>28 357</b>	<b>-257 206</b>	<b>-14 197</b>
Résultat par action (en euros) **	0,80	-7,28	-0,40

\* 1 616 940 milliers d'euros publié ; 1 335 140 milliers d'euros à périmètre comparable.

\*\* Du fait de l'absence d'instruments dilutifs, les résultats par action et les résultats dilués par action sont égaux.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (PART DU GROUPE)

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de la période	Autres			Total autres	Totaux capitaux propres
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante		
Situation au 31 décembre 2001	36 236	136 851	1 090 531	(14 197)	5 020	1 474	(22 616)	(16 122)	1 233 299
- Distributions effectuées par l'entreprise consolidante				(21 778)					(21 778)
- Résultat 2001 non distribué			(35 975)	35 975					0
- Cession de titres d'autocontrôle			18 114				22 616	22 616	40 730
- Réduction de capital de SAGEM SA	(192)		(29 599)						(29 791)
- Variation des écarts de conversion			272		(4 671)			(4 671)	(4 399)
- Résultat consolidé 1er semestre 2002 part du groupe				28 357					28 357
Situation au 30 juin 2002	36 044	136 851	1 043 343	28 357	349	1 474	0	1 823	1 246 418



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	1er semestre 2002	Exercice 2001
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net	28 318	(14 258)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2 872	5 744
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>31 190</b>	<b>(8 514)</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements	38 942	113 826
- Provisions (1)	(6 777)	21 950
- Variation des impôts différés	19 287	4 512
- Produits exceptionnels	(4 035)	
- Plus-values de cession nettes d'impôt	(19 997)	(268 406)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>58 610</b>	<b>(136 632)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	47 811	267 762
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>106 421</b>	<b>131 130</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25 340)	(66 754)
Augmentation d'immobilisations financières	(3 087)	(17 426)
Cession d'immobilisations, nette d'impôt	64 328	392 804
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	13 849	(28 346)
Trésorerie acquise ou cédée	2 431	(1 972)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>52 181</b>	<b>278 306</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(21 778)	(21 295)
Emissions d'emprunts	1 174	212 720
Remboursements d'emprunts	(124 094)	(235 177)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(144 698)</b>	<b>(43 752)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>13 904</b>	<b>365 684</b>
Trésorerie d'ouverture	610 314	244 538
Trésorerie de clôture (2)	623 634	610 314
Incidence des variations de cours de devises	584	(92)

(1) A l'exclusion des provisions pour dépréciation de l'actif circulant

(2) Valeurs mobilières de placement	667 403	624 041
Moins actions autodétenues (options d'achat attribuées)	(61 903)	(99 124)
Disponibilités	54 279	85 717
Solides créditeurs de banques	(36 145)	(320)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>623 634</b>	<b>610 314</b>

## **ANNEXE**

### **Faits caractéristiques du premier semestre**

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2002 s'élève à 1 274,2 millions d'euros contre 1 335,1 millions d'euros au premier semestre 2001 hors activité automobile cédée le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

L'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation et le résultat net sont positifs et atteignent respectivement 111,4 millions d'euros, 42,4 millions d'euros et 28,4 millions d'euros.

### **Périmètre**

Sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés non significatives en terme de contribution aux chiffres consolidés : chiffre d'affaires, résultat part du groupe, capitaux propres, total du bilan, et surtout en terme de développement futur.

L'activité fax de Philips a été intégrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1<sup>er</sup> avril 2002. L'incidence sur le chiffre d'affaires est d'environ trente millions d'euros.

Par ailleurs, la première consolidation de la société hongroise SAGEM Magyarország n'a pas eu d'incidence significative sur le chiffre d'affaires, l'EBE et le résultat d'exploitation. Les réserves cumulées par cette société ont été comptabilisées, conformément aux obligations légales, en résultat exceptionnel (4 millions d'euros).

### **Principes et règles d'établissement des comptes**

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles qui résultent des textes de base issus de la réglementation française en vigueur et en particulier le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés.

Par ailleurs, les comptes semestriels respectent la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 99.R.01 du 18 mars 1999 relative aux comptes intermédiaires.

Le résultat exceptionnel comprend notamment des plus-values ou moins-values de cessions, des charges de restructuration, et des opérations dont la nature et le montant sont exceptionnels.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes au 30 juin 2002 sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice 2001.

### **Notes diverses**

- **Résultat financier**

Le résultat financier de 5,9 millions d'euros au premier semestre 2002, comprend des produits financiers pour 34,5 millions d'euros (plus-values de cession de titres de placement, gains de change, reprises de provisions et autres) et des charges financières pour 28,6 millions d'euros (intérêts d'emprunts, pertes de change et dotations aux provisions).

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de - 6 millions d'euros comprend principalement des plus-values de cession de biens immobilisés (29 millions d'euros) des dotations aux provisions exceptionnelles (26 millions d'euros) des charges exceptionnelles (23 millions d'euros) et des produits divers (14 millions d'euros).

- Impôts sur les résultats

Ventilation entre les impôts exigibles et les impôts différés du premier semestre 2002

Impôts exigibles	(8 500)
Impôts différés	19 287
TOTAL	10 787

Analyse du taux d'impôt constaté au premier semestre 2002

Impôts	10 787
Résultat avant impôts des entreprises	
Intégrées	41 977
Taux d'impôt constaté	25,7 %
Taux normal d'imposition en France	35,4 %
Incidence des variations de périmètre	(3,4 %)
Impact des impôts différés (notamment actualisation)	(4,4 %)
Autres	(1,9 %)
	25,7 %

- Informations sectorielles

Données relatives au 1<sup>er</sup> semestre 2002

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Résultat d'exploitation (en millions d'euros)
Branche Communications *	780,1	4,8
Branche Défense	494,1	37,6
TOTAL	1 274,2	42,4

* dont Téléphones Mobiles	239,5	(5,4)
Terminaux et Internet	285,9	10,1
Réseaux et Optique et Câbles	254,7	0,1

Données relatives au 1<sup>er</sup> semestre 2001

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Résultat d'exploitation (en millions d'euros)
Branche Communications *	896,4	(181)
Branche Défense	438,7	34
Automobile	281,8	10
TOTAL	1 616,9	(137)

\* dont Téléphones Mobiles

190

(208)\*\*

\*\* hors éléments exceptionnels

Données relatives à l'exercice 2001

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Résultat d'exploitation (en millions d'euros)
Branche Communications*	1 703,5	(191)
Branche Défense	930,3	73
Automobile	403,7	13
<b>TOTAL</b>	<b>3 037,5</b>	<b>(105)</b>

* dont	Téléphones Mobiles	473,5	(238)
	Terminaux et Internet	688,6	35
	Réseaux et Optique et Câbles	541,4	12

- Effectif

L'effectif du groupe est de 12 000 personnes au 30 juin 2002 contre 11 660 au 31 décembre 2001, en augmentation suite à l'intégration de l'activité fax de Philips.

- Calcul du résultat par action SAGEM

	<b>1er semestre 2002</b>	
	<b>AO</b>	<b>ADP</b>
Nombre de titres au 30.06	27 071 000	8 973 360
Total	<b>36 044 360</b>	
Nombre de titres au 30.06 hors autocontrôle	27 071 000	8 973 360
Total	<b>36 044 360</b>	
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors autocontrôle)	<b>35 409 312</b>	
Résultat net part du Groupe (en euros)	28 357 000	
Résultat par action (en euros)	0,80	

Alain Lainé  
2, rue du Colonel Moll  
75017 PARIS

Calan Ramolino & Associés  
191, avenue Charles-de-Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **SAGEM**

Société Anonyme

Le Ponant de Paris  
27, rue Leblanc  
75512 PARIS CEDEX 15

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés**

(article L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967)

**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 30 juin 2002**

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés résumés de la société SAGEM SA, établis en euros, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 30 juin 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés résumés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés, établis conformément aux principes comptables français, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Neuilly, le 24 juillet 2002  
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Lainé

Calan Ramolino & Associés

Alain Lainé

Jean-Marc Lumet

## 6. Organes de direction et de surveillance

### 6.1. Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance

#### 6.1.0 Composition des organes de direction et de surveillance

##### CONSEIL DE SURVEILLANCE

Voir notes annexes aux comptes sociaux

##### DIRECTOIRE

Grégoire OLIVIER, Président  
Jacques PACCARD, Directeur de la Division Défense et Sécurité  
Georges PENALVER, Directeur de la Division Terminaux et Internet

##### COMITE DE DIRECTION

Grégoire OLIVIER	Président du Directoire
Thierry BUFFENOIR	Directeur de la Division Téléphones Mobiles
Dominique CASTERA	Directeur des Ressources Humaines
Armand DUPUY	Directeur des Recherches et Développements
Francis GAILLARD	Directeur Administratif
Pascal LABARTHE	Directeur des Achats
Xavier LAGARDE	Directeur de la Qualité
Marc MATHIEU	Directeur de la Division Réseaux et Optique
Jacques PACCARD	Directeur de la Division Défense et Sécurité
François PARDOUX	Directeur auprès du Président du Directoire
Georges PENALVER	Directeur de la Division Terminaux et Internet
Hervé PHILIPPE	Directeur Financier
Patrick SEVIAN	Directeur des Fabrications

Les membres du Directoire et du Comité de direction ont été nommés après l'AG du 24 avril 2001, qui a modifié les statuts de SAGEM SA.

#### 6.1.1. Fonctionnement des organes de direction et de surveillance

L'administration de la société s'effectue conformément à la loi et aux statuts. Ceux-ci prévoient que le Directoire présente au moins une fois par trimestre un rapport au Conseil de surveillance. En outre, un certain nombre de décisions du Directoire sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance (notamment émissions de valeurs mobilières, implantations significatives à l'étranger, opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité).

Quatre Comités sont constitués : le Comité des rémunérations et des options, composé de deux membres du Conseil de surveillance indépendants et du Président (sauf pour ce qui le concerne), le Comité de sélection des membres du Conseil de surveillance, constitué du Président et de deux membres du Conseil de surveillance indépendants, et le Comité stratégique, composé du Président et de deux membres du Conseil de surveillance représentant l'actionnariat. Le Conseil de surveillance qui s'est réuni le 6 mars 2002 a décidé la création d'un Comité d'audit composé de trois de ses membres.

Le fonctionnement du Conseil de surveillance au cours de l'exercice 2001 est indiqué dans l'annexe des comptes sociaux.

## 6.2. Rémunérations des dirigeants

### 6.2.0. Rémunérations des mandataires sociaux

Voir note 5.12.2 de l'annexe des comptes consolidés

#### 6.2.1 Options d'achat

##### 6.2.1.0 Tableau de synthèse

	Plan 1997 Options d'achat	Plan 1998 Options d'achat	Plan 1999 Options d'achat	Plan 2000 Options d'achat	Plan 2001 Options d'achat
Date de l'assemblée	28/05/1997	19/05/1998	18/05/1999	10/05/2000	24/04/2001
Date du conseil	28/05/1997	19/05/1998	14/09/1999	10/05/2000	24/04/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	216 000	265 500	325 800	219 240	230 000
-dont aux membres de la direction dans sa composition actuelle	36 000	54 900	48 600	28 440	79 400
Nombre de bénéficiaires	49	62	93	212	150
-dont membres de la direction dans sa composition actuelle	6	10	8	10	14
Date de départ de l'exercice	28/05/1999	19/05/2000	14/09/2002	10/05/2003	24/04/2004
Date d'expiration	28/05/2002	19/05/2005	14/09/2004	10/05/2005	24/04/2006
Prix d'exercice	43,16	54,32	55,61	293,06	119,62
Options levées en 2001	18 900	0	0	0	0
-dont par les membres de la direction dans sa composition actuelle	11 700				
-nombre de membres de la direction dans sa composition actuelle ayant exercé des options en 2001	1				
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2001	125 100	265 500	325 800	219 240	230 000
-dont par les membres de la direction dans sa composition actuelle	24 300	54 900	48 600	28 440	79 400

##### 6.2.1.1 Options d'achat consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

voir notes annexes aux comptes sociaux

#### 6.2.2. Conventions réglementées

Il n'existait au 31 décembre 2001 que deux conventions réglementées au sens de l'article L225.88 du Code du Commerce, passées par SAGEM SA avec Trel Participations, filiale contrôlée à 100 %. Ces conventions portent :

- sur un prêt (2 milliards de francs) de Trel Participations à SAGEM SA (charge d'intérêt de 8 353 000 € en 2001, calculée sur la base de la moyenne mensuelle de l'EONIA) remboursé en 2001,
- sur un engagement de Trel Participations de rachat à SAGEM SA d'actions figurant en titres de placement ayant fait l'objet d'attributions d'options d'achat en faveur de salariés qui n'auraient pas levé leurs options à l'échéance. Le prix d'achat de ces actions pour chaque plan concerné et venant à échéance en 2002, 2004, 2005 et 2006 était le plus faible des deux valeurs suivantes : prix de revient de ces actions pour SAGEM et prix de levée de l'option. Cette convention n'a pas été appliquée et a été révoquée en date du 06 novembre 2002.



### 6.2.3. Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Néant

## 6.3. Schémas d'intéressement du personnel

### 6.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

#### Accord d'intéressement

Signé dès 1987, l'accord d'intéressement en cours de validité a été renouvelé, pour la dernière fois, le 29 mars 2002. Il instaure un intéressement aux résultats calculé, chaque semestre civil, à partir de la progression du résultat d'exploitation ainsi que du résultat d'exploitation réalisé par l'entreprise. Le montant est plafonné à 5% de la masse salariale du semestre du calcul.

L'intéressement est versé aux salariés inscrits à l'effectif depuis trois mois et plus, au prorata des rémunérations perçues par le personnel au titre de la période de calcul. Le montant des sommes à verser est déterminé semestriellement.

Les salariés ont trois possibilités pour l'affectation des sommes :

- verser l'intéressement dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Interfond majoritairement constitué de titres COFICEM
- percevoir l'intéressement
- verser l'intéressement dans un Fonds Commun de Placement multi-entreprises à gestion sécuritaire et diversifiée essentiellement orienté vers des placements monétaires.

Résultats de l'intéressement depuis 1997 :

Exercice de référence	Montants (M€)	% de la masse salariale
1997	7,956	3,07%
1998	12,246	3,29%
1999	13,598	3,64%
2000	6,776	1,57%
2001	0	0%
2002 (1 <sup>er</sup> semestre)	8,72	5%

#### Accord de participation :

La participation a été mise en place dans la société SAGEM en 1969 et le dernier avenant signé date du 26 juin 1995.

La participation est versée aux salariés inscrits à l'effectif depuis trois mois et plus, au prorata des rémunérations perçues par le personnel au titre de la période de calcul, dans les limites du plafond légal.

Les salariés ont trois possibilités pour l'affectation des sommes :

- verser la participation dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Partifond majoritairement constitué de titres COFICEM
- verser la participation dans le Compte Courant Bloqué
- verser la participation dans un Fonds Commun de Placement multi-entreprises à gestion sécuritaire et diversifiée essentiellement orienté vers des placements monétaires.

### Résultats de la participation depuis 1997

Exercice de référence	Montants (M€)	% de la masse salariale
1997	9,249	3,63%
1998	12,658	3,43%
1999	11,333	3,07%
2000	5,213	1,22%
2001	0	0%

6.3.2. Options d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par les dix salariés dont le nombre d'actions ainsi achetées est le plus élevé

voir notes annexes aux comptes sociaux

## **7. Evolution récente et perspectives d'avenir**

### ***7.1 Evolution récente***

#### **EXERCICE 2001**

Le Groupe SAGEM a connu un exercice 2001 marqué notamment par le retournement du marché de la téléphonie mobile et les évolutions du périmètre des Activités.

Après la vente de la filiale tchèque au Groupe Celestica, la cession des Activités d'électronique automobile au groupe Johnson Controls a permis de recentrer le Groupe SAGEM sur les deux branches Communications et Défense et Sécurité.

Ces deux cessions, qui ont généré une plus-value supérieure à 350 millions d'euros, ont eu pour conséquence la sortie du périmètre de consolidation de la filiale SAGEM CR, à compter du 1er juillet 2001, et de l'ensemble des actifs automobiles de SAGEM. Ces actifs ont été préalablement apportés à une société (JCAE) dont les titres ont été cédés au groupe Johnson Controls. La société JCAE et deux filiales rattachées à la branche Automobile, SAGEM Inc. et SAGEM do Brasil, ont été déconsolidées le 1er octobre 2001.

Les autres Activités de l'ancienne branche Automobile demeurent au sein du Groupe SAGEM et sont désormais rattachées à la branche Communications :

- l'Activité Câbles est regroupée avec la Division Réseaux et Optique ;
- les Activités de coopération industrielle et de production de compteurs électriques sont intégrées à la Division Terminaux et Internet.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires du Groupe SAGEM pour l'exercice 2001 s'élève à 3 037,5 millions d'euros, contre 4 270 millions d'euros en 2000. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 52,7 %, principalement sur le marché européen. Hors Activité automobile cédée, le montant du chiffre d'affaires pro forma est de 2 633,8 millions d'euros en 2001, contre un chiffre d'affaires pro forma de 3 809,9 millions d'euros en 2000.

L'excédent brut d'exploitation du Groupe, positif à hauteur de 25,4 millions d'euros, marque une nette amélioration au deuxième semestre par rapport au premier semestre. Le résultat d'exploitation consolidé est négatif de 104,8 millions d'euros en 2001 (dont + 13,2 millions d'euros se rapportent aux Activités d'électronique automobile cédées le 1er octobre).

Un plan de réduction des coûts a été initié à l'automne 2001, portant sur les achats, les processus de production, de R & D, ainsi que les processus administratifs et de gestion. Ce plan, intitulé « Rebond 2002 », a pour objectif de réduire l'ensemble des coûts de 20 % à la fin de l'année 2002.

#### **DIVISION TÉLÉPHONES MOBILES**

Après une très forte croissance du marché pendant plusieurs années, la baisse de la demande en 2001 a été aggravée par l'existence de stocks chez les opérateurs et les distributeurs au début de l'exercice. Le nombre de mobiles vendus a été de 6,1 millions en 2001, contre 13 millions en 2000. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2001 est de 473,5 millions d'euros, contre 1 420,7 millions d'euros en 2000. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 67,6 %. Le résultat d'exploitation est de - 238 millions d'euros, dont - 208 millions pour le premier semestre de l'exercice.

Des mesures ont été rapidement prises pour réduire les capacités de production et augmenter la flexibilité en recourant à la sous-traitance, notamment le regroupement de la production en France sur la seule usine de Fougères et la cession de la filiale tchèque exploitant l'usine de Kladno. Ces mesures, conjuguées au redressement des ventes au quatrième trimestre et à l'amélioration continue du prix moyen de vente au cours de l'exercice, ont permis d'obtenir le retour à l'équilibre du résultat d'exploitation de la Division Téléphones Mobiles en fin d'année 2001.

## DIVISION TERMINAUX ET INTERNET

Dans l'Activité Terminaux Internet, regroupant les téléphones à la norme DECT et les fax, le chiffre d'affaires s'est élevé à 281,7 millions d'euros en 2001, contre 310,1 millions d'euros en 2000. Dans un marché mature et sensible à l'innovation, SAGEM a lancé en cours d'année deux nouveaux produits, le téléphone/fax permettant d'envoyer des SMS et un téléphone Dect Data, qui rencontrent un bon accueil du marché.

Le chiffre d'affaires réalisé dans l'Activité Audiovisuel et Internet (décodeurs de télévision numérique principalement) a atteint 272,1 millions d'euros en 2001, contre 355,1 millions d'euros en 2000. Bien que SAGEM ait gagné deux nouveaux clients (Orbit et Alpha Synthesis), le volume des ventes a baissé par rapport à l'exercice précédent (1,050 million de décodeurs vendus en 2001, contre 1,400 million en 2000), du fait d'une demande limitée des opérateurs de télévision numérique.

Les ventes du Département Electronique ont progressé de 128,3 millions d'euros, à 134,8 millions d'euros. Elles correspondent pour l'essentiel aux Activités de coopération industrielle effectuées pour le compte de grands groupes industriels et, pour le solde, à la production de compteurs électriques.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 49,7 %. Le résultat d'exploitation de la Division est de 35 millions d'euros.

## DIVISION RÉSEAUX ET OPTIQUE

Le marché des réseaux a connu d'importantes difficultés dès la mi-2001, avec la révision en baisse des investissements des opérateurs. L'ensemble des grands équipementiers de télécommunications a été affecté par cette évolution. Le chiffre d'affaires de la Division s'est établi à 282,8 millions d'euros en 2001, contre 459,3 millions d'euros en 2000. Des mesures de réduction des coûts ont été mises en œuvre.

Le chiffre d'affaires de l'Activité Câbles s'élève à 258,6 millions d'euros en 2001, contre 241,9 millions d'euros en 2000. Environ 85 % de la production est constituée de câbles d'énergie, dont plus du tiers en câbles de haute tension. Dans ce domaine, SAGEM a continué à remporter des marchés importants.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 31,8 %. Le résultat d'exploitation de la Division est de 12 millions d'euros.

## DIVISION DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à 930,3 millions d'euros en 2001, contre 894,6 millions d'euros en 2000. La progression la plus forte a été enregistrée dans la Défense.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 52,6 %. Le résultat d'exploitation s'élève à 73 millions d'euros.

Cette Division dispose d'une excellente visibilité, avec un carnet de commandes représentant 3 ans de chiffre d'affaires. Les prises de commandes s'élèvent à 1 milliard d'euros en 2001, ce qui confirme le dynamisme des Activités de la Division et la capacité de SAGEM à développer de nouveaux produits adaptés à l'évolution des besoins des clients.

Le résultat financier est de 7,7 millions d'euros, qui tient compte notamment du profit de rétrocession de l'emprunt subordonné provenant d'un marché porteur des taux d'intérêt.

Le résultat exceptionnel de 65,7 millions d'euros comporte notamment un montant de provisions et de charges à caractère exceptionnel et de restructuration pour un montant de l'ordre de 300 millions d'euros, ainsi que des plus-values sur cession des Activités d'électronique automobile pour environ 350 millions d'euros.

*In fine*, le résultat net consolidé ressort à - 14,2 millions d'euros, conforme aux attentes du Groupe.

Le montant des investissements industriels en 2001 est de 67 millions d'euros, en réduction par rapport à 2000, où d'importants investissements de capacité de production (220 millions d'euros) avaient été engagés. Au 31

décembre 2001, la structure du bilan consolidé est solide, avec un montant de capitaux propres de 1,2 milliard d'euros et une trésorerie nette positive de 400 millions d'euros.

## RESULTATS DU SEMESTRE 2002

Le Conseil de surveillance de SAGEM SA, réuni le 23 juillet, sous la présidence de M. Mario COLAIACOVO, a examiné les comptes du 1er semestre de l'exercice 2002, présentés par M. Grégoire OLIVIER, Président du Directoire.

Les principaux chiffres sont les suivants :

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2002	2 <sup>ème</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> semestre 2001 (publié)
Chiffre d'affaires	1.274,2	682,2	592,0	1.616,9*
Communications	780,1	415,2	364,9	896,4
Défense et Sécurité	494,1	267,0	227,1	438,7
Excédent Brut d'Exploitation	+ 111,4	+ 60,1	+ 51,3	- 48,6
Résultat d'Exploitation	+ 42,4	+ 29,5	+ 12,9	- 137,3
Résultat net	+ 28,4	+ 24,0	+ 4,4	- 257,2

\*1616,9 M€ (publié), 1335,1 M€ à périmètre comparable, hors activités automobiles cédées en 2001 représentant 281,8 M€.

Ces résultats semestriels sont en amélioration très sensible par rapport au 1er semestre 2001 :

- une bonne maîtrise des coûts,
- et une progression de + 15,2 % du chiffre d'affaires au 2ème trimestre 2002 par rapport au 1er trimestre 2002 (+ 10 % à périmètre constant), conduisant à rendre profitable dès le 2ème trimestre 2002 chacune des activités de SAGEM.

## COMMUNICATIONS

### TELEPHONES MOBILES

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2002 s'élève à 239,5 M€, en progression par rapport au 1er semestre 2001 (190 M€). La hausse est nette au 2ème trimestre 2002 par rapport au 1er trimestre, le chiffre d'affaires passant de 102,1 M€ à 137,4 M€. Dès le 2ème trimestre 2002, SAGEM est redevenu profitable (+ 0,9 M€ de résultat d'exploitation) dans son activité Téléphones Mobiles. Cette amélioration se poursuivra au 2ème semestre grâce aux nouveaux produits comme les premiers mobiles à écran couleur myX-5 et aux mobiles GPRS qui sont désormais validés par les opérateurs et pour lesquels les livraisons ont commencé à la fin du 2ème trimestre.

### TERMINAUX ET INTERNET

Le chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2002 est de 155,7 M€ contre 130,2 M€ au 1er trimestre 2002 ; ainsi le chiffre d'affaires du 1er semestre 2002 s'élève à 285,9 M€ contre 395,5 M€ au 1er semestre 2001. L'intégration des fax Philips, à compter du 1er avril 2002, se déroule dans de bonnes conditions et a contribué à hauteur de 30 M€ environ aux ventes du 2ème trimestre ; l'activité Terminaux Internet (fax) a ainsi réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 155,3 M€. Les ventes de décodeurs baissent (150.000 décodeurs livrés pour un CA semestriel de 31,1 M€) dans un marché, difficile en 2002, dont l'évolution reste dépendante de la situation des opérateurs de TV numérique et de leurs investissements. SAGEM a cependant commencé à livrer des décodeurs à disque dur au 2ème trimestre et s'apprête à proposer des décodeurs entrée de gamme à ses clients. Le résultat d'exploitation de la division est ressorti à 10,1 M€ soit 3,5 % du chiffre d'affaires, niveau satisfaisant compte tenu des difficultés rencontrées sur le marché des décodeurs au 1<sup>er</sup> semestre.

### RESEAUX ET OPTIQUE / CABLES

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2002 s'élève à 254,7 M€ contre 310,3 M€ au 1er semestre 2001. Le chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2002 est de 122,1 M€ (dont 57,9 M€ pour les Câbles) en retrait par rapport à celui du premier trimestre (132,6 M€, dont 71,4 M€ pour les Câbles). Le marché est difficile dans les réseaux mais le positionnement sur l'accès ("le dernier kilomètre") constitue un atout important pour le groupe pour les mois à venir, la partie terminale des réseaux ne souffrant pas de surcapacité. Dans ce contexte difficile, le groupe a néanmoins réussi à maintenir un équilibre d'exploitation sur le semestre, grâce à une bonne maîtrise des coûts.

## DEFENSE ET SECURITE

Le chiffre d'affaires consolidé de la branche ressort à 494,1 M€ au 1er semestre 2002, en hausse de 12,6 % par rapport au premier semestre 2001 (438,7 M€).

### SECURITE

Il est à noter que l'activité Sécurité progresse très fortement sur le semestre et en particulier sur le second trimestre, grâce notamment aux livraisons réalisées à l'export. Le chiffre d'affaires de l'activité Sécurité au 1<sup>er</sup> semestre s'est élevé à 208,9 M € représentant un doublement par rapport au 1er semestre 2001. A l'avenir, l'activité Sécurité devrait bénéficier du contexte international et de la croissance annoncée du marché de la biométrie (+ 35 % par an en moyenne sur la période 2000-2005) pour lequel SAGEM est leader mondial dans le domaine de la reconnaissance d'empreintes digitales.

### DEFENSE

Pour les activités "Défense" et "Avionique et Optronique", le carnet de commandes global se situe à un niveau très élevé (+ 3 ans de CA) et s'est encore consolidé au cours du semestre. L'évolution des besoins de sécurité se traduira par une augmentation des budgets de défense et de police qui devraient être favorables à SAGEM, ses produits étant bien adaptés à ces besoins (drones, hélicoptères pour la gendarmerie, ...). Le résultat d'exploitation de la branche Défense s'élève à 37,6 M€ représentant ainsi 7,6 % du chiffre d'affaires semestriel.

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2002 par division et activité (M€)

	S1 2002	T2 2002	T1 2002	S1 2001 <sup>(1)</sup>
Division Téléphones Mobiles	239,5	137,4	102,1	190,6
Terminaux Internet	155,3	92,1	63,2	122,9
Terminaux Sans Fil	29,6	15,8	13,8	20,8
Audiovisuel & Internet	31,1	12,6	18,5	176,2
Electronique	69,9	35,2	34,7	75,6
Division Terminaux et Internet	285,9	155,7	130,2	395,5
Division Réseaux et Optique	125,4	64,2	61,2	167,0
Câbles	129,3	57,9	71,4	143,3
<b>Branche Communications</b>	<b>780,1</b>	<b>415,2</b>	<b>364,9</b>	<b>896,4</b>
Défense	93,0	41,1	51,9	147,0
Avionique et Optronique	192,1	107,6	84,5	192,7
Sécurité	209,0	118,3	90,7	99,0
<b>Branche Défense : Division Défense et Sécurité</b>	<b>494,1</b>	<b>267,0</b>	<b>227,1</b>	<b>438,7</b>
<b>Total</b>	<b>1.274,2</b>	<b>682,2</b>	<b>592,0</b>	<b>1.335,1</b>

<sup>(1)</sup> A périmètre comparable à 2002

Ventilation du résultat d'exploitation consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2002 par division (M€)

	S1 2002	T2 2002	T1 2002
Division Téléphones Mobiles	- 5,4	+ 0,9	- 6,3
Division Terminaux et Internet	+10,1	+ 7,1	+ 3,0
Division Réseaux et Optique et Câbles	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,1
<b>Branche Communications</b>	<b>+ 4,8</b>	<b>+ 8,0</b>	<b>- 3,2</b>
Branche Défense : Division Défense et Sécurité	+ 37,6	+ 21,5	+ 16,1
<b>Total</b>	<b>+ 42,4</b>	<b>+ 29,5</b>	<b>+ 12,9</b>

## STRUCTURE FINANCIERE

Le bilan consolidé du groupe apparaît toujours très solide au 30 juin 2002 avec en particulier :

- des fonds propres qui s'élèvent à 1.246 M€ et couvrent 3 fois l'actif immobilisé net,
- un goodwill, même majoré des immobilisations incorporelles, qui représente moins de 3 % du total du bilan,
- une situation de trésorerie, nette de dettes financières, largement positive, qui ressort à près de 450 M€ soit 15 % environ du total du bilan.

## RESULTATS DU TROISIEME TRIMESTRE 2002

Le Conseil de surveillance de SAGEM s'est réuni le 30 octobre 2002 sous la présidence de M. Mario COLAIACOVO. Le Conseil a examiné les comptes du 3ème trimestre présentés par M. Grégoire OLIVIER, président du Directoire.

Ces résultats trimestriels confirment le redressement rapide du Groupe SAGEM, marqué par :

- la croissance du chiffre d'affaires du Groupe de 20% au 3ème trimestre par rapport au 3ème trimestre 2001<sup>(1)</sup> amenant à une croissance du chiffre d'affaires de 2,3%<sup>(1)</sup> sur les neuf premiers mois,
- la forte progression de la marge opérationnelle, à 5,3% des ventes.

Les principaux chiffres sont les suivants :

Montant en M€	3 <sup>ème</sup> trimestre 2002	2 <sup>ème</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	9 premiers mois 2002
Chiffre d'affaires	600,0	682,2	592,0	1.874,2
<i>Branche Communications</i>	424,0	415,2	364,9	1.204,1
<i>Branche Défense et Sécurité</i>	176,0	267,0	227,1	670,1
Excédent Brut d'Exploitation	+61,1	+60,1	+51,3	+172,5
EBE/CA	10,2%	8,8%	8,7%	9,2%
Résultat d'Exploitation <sup>(2)</sup>	+31,9	+29,5	+12,9	+74,3
RE/CA	5,3%	4,3%	2,2%	4,0%

(1) CA Q3 2001 : 497,2 M€, CA janv-sept 2001 : 1832,3 M€ hors activités automobiles cédées fin septembre 2001

(2) La répartition du résultat d'exploitation du 3ème trimestre par Branche est la suivante :

BRANCHE COMMUNICATIONS : +17,5 M€ soit 4,1% du CA  
  Division Téléphones Mobiles +9,6 M€ soit 5,4% du CA  
  Division Terminaux Internet +8,2 M€ soit 5,5% du CA  
  Division Réseaux et Optique / Câbles -0,2 M€ soit -0,2% du CA

BRANCHE DEFENSE ET SECURITE : +14,4 M€ soit 8,2% du CA

Le résultat net ressort à 15,6 M€ pour le 3ème trimestre ce qui, compte tenu d'un résultat net de 28,4 M€ au 1er semestre, porte le résultat net à 44 M€ pour les neuf premiers mois de 2002.

## BRANCHE COMMUNICATIONS

Le chiffre d'affaires de la Branche Communications s'est élevé à 424 M€ pour le 3ème trimestre 2002, contre 339,1 M€ au 3ème trimestre 2001, soit une progression de 25%. Sur les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires de la Branche Communications s'est élevé à 1.204,1 M€, soit -2,5% par rapport à la même période de 2001. Le Résultat d'Exploitation de la Branche est ressorti au 3ème trimestre à +17,5 M€ soit 4,1% du CA.

## TELEPHONES MOBILES

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre s'élève à 179,3 M€ portant le CA des neuf premiers mois à 418,7 M€ soit +47% par rapport à la même période de 2001. L'activité est bien orientée, grâce au succès du nouveau produit à écran couleur (myX-5) et au développement des ventes de modules. Les perspectives du 4ème trimestre sont bonnes et l'objectif de vendre 7 millions de mobiles devrait être dépassé. Sur l'ensemble de l'exercice, la

Division Téléphones Mobiles devrait donc dégager un résultat d'exploitation nettement positif. Celui-ci est ressorti à 9,6 M€ soit 5,4% du CA au 3<sup>ème</sup> trimestre.

#### **TERMINAUX INTERNET**

Le chiffre d'affaires s'est établi à 148,7 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre, soit 434,6 M€ sur les neuf premiers mois, en recul de 17% par rapport aux neuf premiers mois de 2001, en raison de la baisse du marché des décodeurs de télévision numérique. Les autres activités de cette Division connaissent une activité beaucoup plus soutenue notamment les fax, tant grâce à l'intégration des fax de Philips (environ 30 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre) que pour les consommables qui contribuent de façon récurrente à la rentabilité de la Division, qui ressort à +8,2 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre, soit 5,5% du CA.

#### **RESEAUX ET OPTIQUE / CABLES**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 96 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre et à 350,7 M€ pour les neuf premiers mois, représentant une baisse de 17% par rapport à la même période de 2001. Dans un contexte difficile, le Groupe SAGEM a su maîtriser ses coûts de façon à rester à l'équilibre d'exploitation (-0,2 M€).

#### **BRANCHE DEFENSE ET SECURITE**

Le chiffre d'affaires de la Branche Défense et Sécurité s'est élevé à 176 M€ pour le 3<sup>ème</sup> trimestre et à 670,1 M€ pour les neuf premiers mois, en progression de 12,3% par rapport aux neufs premiers mois de 2001 et de 11,3% sur le seul 3<sup>ème</sup> trimestre. Le Résultat d'Exploitation, 14,4 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre, se maintient à 8,2% du CA.

#### **DEFENSE**

Le chiffre d'affaires dans la Défense s'est élevé à 131 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre, portant le chiffre d'affaires réalisé depuis le début 2002 à 416,1 M€ contre 447,8 M€ pour les neuf premiers mois de 2001 (soit -7,1%), avant un 4<sup>ème</sup> trimestre qui devrait marquer un net rétablissement. Les perspectives restent bonnes à terme, notamment en raison de la sortie en série de matériels confirmés par la nouvelle loi de programmation militaire et le budget 2003. Le Groupe SAGEM a, par ailleurs, remporté l'appel d'offres pour la fourniture du système de drones à l'armée hellénique.

#### **SECURITE**

Le chiffre d'affaires de la Sécurité s'est élevé à 45 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre, portant le chiffre d'affaires réalisé sur les neuf premiers mois à 254 M€ soit +70% par rapport aux neuf premiers mois de 2001. L'acquisition de MONETEL, dans le domaine des terminaux de paiement a été finalisée le 30 septembre 2002 ; le chiffre d'affaires de MONETEL (60 M€ environ en année pleine) sera intégré au 4<sup>ème</sup> trimestre. La croissance des besoins de sécurité dans le monde confère à la Division Sécurité des perspectives très favorables.

#### **STRUCTURE FINANCIERE**

Au 30 septembre 2002, la structure financière est solide, avec 1,262 milliard d'euros de fonds propres représentant 3 fois l'actif immobilisé net. La trésorerie, nette des dettes financières, s'élève à 471 M€ Elle a progressé de 24 M€ au 3<sup>ème</sup> trimestre et représente 16 % du total du bilan et plus de 13€ par action.

### **7.2 Perspectives d'avenir**

En Téléphonie mobile, la restructuration effectuée en 2001 commence à porter ses fruits : fabriqués à Fougères pour le haut de gamme ou en Asie pour être à des prix plus compétitifs, les téléphones mobiles sont référencés chez les cinq plus grands opérateurs européens. L'accord de joint venture pour la production signé avec Bird, premier fabricant chinois de téléphones portables, facilitera la fabrication d'appareils entrée de gamme répondant aux besoins des marchés asiatiques en développement. Cet accord porte également sur la livraison de modules intégrant les fonctions essentielles d'un GSM. Les commandes de Bird et d'autres clients s'élèvent déjà à plus de deux millions d'unités sur les neuf premiers mois de l'année. De même, l'accueil du myX-5, téléphone portable à écran couleur est favorable. SAGEM devrait vendre cette année 7 millions de téléphones mobiles ou modules. Fujitsu et SAGEM ont signé, en février 2002, un accord visant au développement conjoint de technologies de téléphonie mobile de 3<sup>ème</sup> génération. Le partenariat avec Fujitsu permettra de proposer des prototypes de terminaux UMTS dès la fin 2003 pour une commercialisation en 2004.



L'acquisition de l'activité fax de Philips a été finalisée fin mars. Les 70 commerciaux ont été rattachés à la Division Terminaux Internet et devraient développer les ventes des produits SAGEM dans tous les grands pays de l'UE. Une nouvelle gamme de fax multifonction sera mise sur le marché à l'automne, et le DECT SMS devrait entrer en distribution en fin d'année. Dans un marché à fort taux de renouvellement, les perspectives de ventes de ce téléphone sans fil sont importantes.

Elles le sont moins pour les décodeurs de télévision, les opérateurs connaissant de fortes difficultés financières. Deux relais de croissance sont cependant envisageables à plus long terme : le décodeur à disque dur déjà proposés aux abonnés de TPS et l'installation de la TNT en France. SAGEM, qui a déjà fourni trois des quatre pays qui l'ont expérimentée, pourrait être un acteur majeur du déploiement français.

La situation est délicate dans les réseaux où l'on constate un ralentissement des investissements des opérateurs. Pour y faire face, SAGEM a conçu des produits high tech particulièrement économiques qui répondront aux nouveaux besoins des clients.

En 1998, la Branche Défense réalisait un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros; l'objectif est d'atteindre un milliard d'euros cette année et de doubler le chiffre d'affaires dans les 3 ou 4 ans.

L'activité Défense elle-même reste stable. Le grand programme du AASM se poursuit. Ces bombes guidées permettant d'atteindre les cibles avec une grande précision devraient modifier l'évolution des prochains conflits. Des discussions sont menées avec plusieurs avionneurs pour équiper leurs appareils de ces armements.

Pour l'Avionique et Optronique, l'année a bien démarré : SAGEM a notamment remporté trois contrats majeurs pour les caméras thermiques Matis et un accord a été conclu avec DASSAULT AVIATION pour réaliser de nouveaux véhicules aériens furtifs, endurants et rapides. Un démonstrateur multimission sera terminé fin 2003.

La Direction attend 35 % de croissance pour l'activité Sécurité. SAGEM a été retenu pour participer au programme de cryptologie SELTIC des Armées françaises. Des cartes d'identité à puce vont être livrés au Home Office britannique, en Côte d'Ivoire... Les événements du 11 septembre ont renforcé les besoins de sécurité de tous les Etats qui envisagent la biométrie par reconnaissance d'empreintes digitales comme un des moyens de lutter contre le terrorisme global. Les spécialistes estiment que le marché de la biométrie doublera dans les deux prochaines années (Biometric Market Report 2000-2005).

Les perspectives de croissance sont aussi importantes en monétique : SAGEM a annoncé, le 2 octobre, la finalisation de l'acquisition Transactions Electroniques MONETEL du groupe ASCOM avec une intégration effective le 1<sup>er</sup> octobre. Cette activité est basée à Guilhaumand-Granges (07) et à Copenhague. Elle regroupe 180 personnes, pour un chiffre d'affaires de 60 M€ en 2001. SAGEM a acquis la marque MONETEL, déclinée en deux gammes de produits complémentaires, radio et filaires.

Un tiers du personnel se consacre à la R&D pour créer des produits toujours plus innovants. SAGEM bénéficie d'opportunités de croissance dans tous ses segments de marché. Les comptes se redressent, le Groupe s'internationalise. COGEMA, via son fonds de démantèlement des installations nucléaires, a remplacé la majeure partie de la participation de SUEZ dans COFICEM. La structure financière du Groupe confirme sa solidité. L'opération de réduction des coûts « Rebond 2002 » fonctionne bien et il y aura une suite en 2003.

Compte tenu des bons résultats du troisième trimestre et des perspectives pour la fin de l'année, le Groupe revoit en hausse son objectif de Résultat d'Exploitation de 20%, soit 120 M€ au lieu de 100 M€ pour l'ensemble de 2002.

Le 4 décembre 2002, SAGEM a annoncé son entrée au capital de GEMPLUS par l'acquisition de titres détenus par M Marc Lassus. Cette acquisition conduit SAGEM à détenir environ 10% du capital de GEMPLUS.

Cette participation permettra de conforter les partenariats industriels existants entre SAGEM, leader mondial de la reconnaissance d'empreintes digitales, et GEMPLUS, leader mondial de la carte à puce. Les deux entreprises proposent, en effet, des systèmes de gestion de droits alliant les technologies de carte à puce et les technologies de reconnaissance d'empreintes digitales, avec succès sur un marché en forte croissance.

Cette opération a été réalisée à un prix proche du cours de bourse actuel et comporte un complément de prix limité (de 0 à 15% de l'appréciation des titres actuellement détenus par SAGEM) dans l'hypothèse où le cours de bourse moyen de GEMPLUS dépasserait le seuil de 2 euros avant le 31 décembre 2004.